

REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
ET DE L'EQUIPEMENT RURAL



PPAAO / WAAPP 2A

PROGRAMME DE TRAVAIL ET BUDGET ANNUEL (PTBA) 2015

**RAPPORT ANNUEL
(JANVIER – DECEMBRE)**

MARS 2016

Sommaire

I. RESUME EXECUTIF	3
II. INTRODUCTION.....	15
III. RAPPEL DES OBJECTIFS DU PTBA 2015	17
IV. BILAN TECHNIQUE	25
V. BILAN FINANCIER.....	87
VI. DIFFICULTES RENCONTREES, SOLUTIONS.....	90
Annexe 1 : CADRE DES RESULTATS ACTUALISE	Erreur ! Signet non défini.
Annexe 2 : Etat de mise en œuvre des sous-projets de recherche du CNS .	Erreur ! Signet non défini.
Annexe 3 : Etat de mise en œuvre des sous-projets financés par le FNRAA et résultats obtenus.....	Erreur ! Signet non défini.

I. RESUME EXECUTIF

Pour rappel, le PTBA de 2015 a été élaboré dans un contexte de report de la plupart des activités de 2014, compte tenu du faible niveau de réalisation du budget exécuté à 49,26% au 31 décembre 2014.

Aussi, l'élaboration du PTBA 2015 a tenu compte des recommandations du Comité Régional de Pilotage (CRP) de Lomé relatives aux orientations dans l'élaboration des PTBA du programme et aux priorités du Sénégal définies dans le document du Plan Sénégal Emergent et du Programme d'Accélération de la Cadence de l'Agriculture Sénégalaise (PRACAS) qui opérationnalise le Volet Agriculture du PSE notamment dans le cadre de l'objectif d'autosuffisance en oignons, les fruits et légumes de contre saison et le riz.

La mise en œuvre du PTBA de 2015 a permis de maintenir et de renforcer la tendance notée durant les deux premières années de la deuxième phase du programme concernant le niveau d'atteinte des indicateurs de performance du programme. Ainsi, cinq (05) des six (06) indicateurs de développement du projet ont atteint leurs valeurs cible de fin 2015:

1. Le projet enregistre un nombre de bénéficiaires égal à 423 752 dont 38 % de femmes contre une cible en 2015 de 300.000 bénéficiaires dont 40 % de femmes ;
2. 29 technologies ont été mises au point sur un objectif de 24 en fin 2015. D'autres sont attendues notamment des variétés performantes d'arachide et de sésame ;
3. 71% des acteurs cibles dans les zones de la diffusion des technologies sont au courant de l'existence de ces dernières sur un objectif de 60%;
4. 319 109 ha couverts par les technologies promues par le programme contre une cible de 300 000 ha en fin 2015.

5. 343 047 acteurs (producteurs, transformateurs, éleveurs,...) sont entrain d'utiliser les technologies promues par le PPAAO contre un objectif de 240 000 en fin 2015 ;

Le seul indicateur de développement qui n'a pas encore connu un niveau de réalisation satisfaisant porte sur le nombre de bénéficiaires du programme qui utilisent des technologies mises au point par des pays du PPAAO autre que le Sénégal qui enregistre un taux de réalisation de 64 % par rapport à la cible de fin 2015. Pour arriver à atteindre les performances souhaitées par rapport à cet indicateur de mesure du niveau d'intégration du volet « régional » dans la mise en œuvre du PPAAO Sénégal, plusieurs visites d'échanges ont été menées dans le cadre de la composante 3 qui ont permis d'importer des technologies dont certaines ont fait l'objet de projet de diffusion notamment des variétés de patate et de manioc du Ghana et des technologies sur la pisciculture venant du Nigéria.

Par rapport aux résultats intermédiaires attendus des composantes du projet, les réalisations ont aussi étaient consolidées.

Composante 1: Conditions propices à la Coopération Régionale en matière de Développement, Dissémination et Adoption des Technologies Agricoles Améliorées

- La fonctionnalité des comités nationaux en charge de la gestion des pesticides (CNGPC et ses sous-commissions) et des semences (CNCSP) est toujours maintenue avec l'appui financier du PPAAO :
 - a. Le comité ad-hoc d'étude de dossiers de la sous-commission des pesticides a délibéré sur toutes les demandes de dérogations soumises (100% des dossiers reçus étudiés);
 - b. Le CNCSP a tenu ces trois (03) réunions statutaires annuelles. La réunion d'homologation a permis d'homologuer sept (07) variétés (05 de niébé et 03 de sorgho) mises au point par le CNS du PPAAO ;

Aussi le Comité national de Réflexion sur les engrais et la Fertilité des Sols (CNREFS) a organisé une mission de suivi des mises en place et cessions des

engrais et à élaboré et proposé pour validation et signature un (01) projet de décret et cinq (05) projet d'arrêtés pour l'application du règlement de la CEDEAO sur les engrais.

- Le renforcement des capacités d'intervention de la DPV, la DA/DISEM, et de l'ISRA qui est en cours avec :
 - a. La mise en œuvre des marchés d'acquisition d'équipements de laboratoire pour ces structures : livraison en cours pour certains équipements ;
 - b. L'élaboration, avec l'aide de consultants, de deux manuels sur les semences : (i) manuel du Règlement Technique Général d'Homologation et d'Inscription (RTGHI) et (ii) manuel de la production, du contrôle et de la certification des semences. Il reste leur validation et leur édition ;
 - c. L'appui a l'assainissement de l'environnement des pesticides avec comme résultats:
 - i. un inventaire des professionnels et spécialités commerciales de pesticides en circulation est disponible ;
 - ii. les sources non officielles d'approvisionnement des revendeurs sont identifiées et les pesticides interdits ou visés par les conventions sont retirés ;
 - iii. la réception d'une centaine de demande d'agrément en étude au cas par cas ;
 - iv. la mise à disposition des documents de traçabilité aux revendeurs distributeurs agréés ;
 - v. l'alimentation régulière de la base de données sur les pesticides et la diffusion de la liste des spécialités autorisées/homologuées par le CSP et celles interdites ou visées par les conventions ;
 - vi. La collecte et la destdes fûts est en cours dans les entreprises horticoles et services de l'agriculture (environ 1140 emballages

récupérés dont 800 traités et recyclés en rapport avec SOMETA suivant cahier de charge (fer à béton) ;

vii. L'organisation des deux rencontres annuelles prévues par le réseau d'échange sur la problématique des pesticides avec comme fait majeur un constat d'amélioration de l'assainissement du secteur des pesticides au Sénégal : aucun cas de notification d'interception de produits agricoles sur le marché international dû au dépassement des limites maximales de résidus de pesticides dans les végétaux et produits végétaux ;

- Le renforcement des acteurs du secteur des semences :

a. Le répertoire des acteurs et expériences du système semencier est élaboré ;

b. Des acteurs formés sur ces domaines liés aux semences : 25 techniciens sont formés sur la récolte, conditionnement le stockage et la conservation des semences, 29 personnes formées en négociation commerciale ainsi que le marketing et les contrats au profit du secteur privé, 138 membres d'organisations de producteurs de semences formés en techniques de stockage et conservation des semences,...

c. Le développement de plans d'affaires appropriés pour le secteur privé est en cours avec 04 des 11 plans prévus déjà élaborés ;

d. La contribution à l'effort public de soutien aux producteurs ruraux et le renforcement de l'utilisation à large échelle des semences certifiées par la mise en œuvre de l'opération de distribution de semences certifiées subventionnées initiées en 2014 pour contribuer à l'élaboration du programme d'intensification ciblée du Ministère de l'Agriculture et e l'Equipement Rural (MAER), dénommé «Dopage de la production agricole» pour l'hivernage 2015».

Au moins 25 000 producteurs ont bénéficié de ces semences subventionnées.

- La formation de deux cent (200) femmes et 16 techniciens de l'ANCAR et du RESOPP femmes sur les technologies agro-alimentaires développées par l'ITA ;

Les modules ont porté sur les : (i) Transformation Céréales locales ; (ii) Transformations Fruits et légumes ; (iii) le lait ; (iv) les farines infantiles (v) les préparations culinaires ; (vi) la transformation du poisson et autres produits halieutiques et (vii) la démarche qualité. Ces formations ont fait l'objet de démultiplication sous forme de sensibilisation et de démonstration auprès de 15.000 personnes dans les différentes zones agro -écologiques

- Une visite d'échanges au Bénin au profit d'une dizaine de femmes transformatrices. Dans la logique de diversifier la gamme de produits proposés aux clients, les femmes ayant participé au voyage ont été renforcées dans la préparation de divers sous produits à base de céréales(le maïs) de légumineuse (le niébé) et de tubercules (le manioc).

Bien que cette composante a enregistré des réalisations importantes en 2015, nous continuons à noter des activités récurrentes qui n'arrivent pas à être exécutées pour permettre au programme d'atteindre ses résultats spécifiques liés à ces domaines.

Parmi ces activités on peut noter :

- La mise en œuvre de plan d'actions sur les changements climatiques et la sauvegarde environnementale. Cependant un plan d'actions sur les changements climatiques est a été élaboré et validé vers la fin de l'année 2015. Sa mise en œuvre ainsi que celui sur la sauvegarde environnementale à élaborer va certainement se faire à partir de 2016.
- Le développement et la mise en œuvre de plans d'actions du processus de certification ISTA/ISO de laboratoires de référence parmi ceux impliqués dans l'appui à l'appropriation d'une des technologies (semences, pesticides, engrais et médicaments vétérinaires) dont la diffusion et l'adoption font l'objet d'un règlement communautaire de la CEDEAO;
- Le développement et la mise en œuvre de plan d'actions pour la protection des droits de propriété intellectuelle sur les technologies mises au point;
- Le processus d'intégration du catalogue national des variétés et espèces cultivées au Sénégal dans le catalogue régional
- Le développement d'un module de consultation en ligne d'informations sur les techniques agricoles et les connaissances scientifiques .

Composante 2 : Centres Nationaux de Spécialisation

- Douze (12) technologies dont sept (07) nouvelles variétés ont été générées en 2015 à travers les 21 projets de recherche en cours de mise en œuvre depuis 2013; Les dossiers d'homologation de deux (02) variétés d'arachide et des variétés de sésames sont en cours d'élaboration ;
- Le programme de formation diplômante entamé depuis 2014 est poursuivi ;
- La certification du plateau de génotypage de CERAAS est bien avancée ; il reste la dernière étape à savoir l'audit de certification;
- La stratégie de communication du CNS est en cours de développement ;
- Huit (08) nouveaux projets de recherches ont été retenus pour financement ;
- En termes de programmation régionale et de partenariat avec les CGIAR, le CNS abrite le Hub régional de l'IBP et le Dispositif de Recherche et d'Enseignement en Partenariat IAVAO, initié par le CIRAD, le CNS, le CORAF et les équipes de recherche sur les céréales sèches des SNRA membres du cluster. Une réunion régionale et un comité de pilotage ont été tenus de manière à mieux formaliser la gouvernance des différentes initiatives ;
- Appui pour la production de 23,85 tonnes de semences de pré-base (6,35 tonnes pour le maïs, 4,34 pour le mil, 6,43 pour le sorgho, 3,23 pour le niébé grain et fourrage et 3,50 pour le riz).

Pour cette composante, il faut cependant faire remarquer les lenteurs notées dans le processus d'accréditation des laboratoires de l'ITA et le non démarrage du processus de certification au niveau du laboratoire Sols et Plantes du CNRA qui est en cours de réhabilitation et équipement.

Composante 3 : Appui à la Demande du Développement, de Dissémination et de l'Adoption des Technologies

- La consolidation des réalisations des projets de recherche-développement/recherche adaptative et des projets de diffusion de technologies notamment celui portant sur l'amélioration de la production de riz en conditions pluviales (Casamance naturelle, Fatick,): [voir l'état d'avancement et les résultats obtenus par les sous-projets](#)

- L'appui à la reconstitution du capital semencier des céréales sèches (mil, maïs, sorgho), du niébé, de l'arachide et du riz à travers les projets de production de semences certifiées en cours :
 - o Le sous-projet de production de semences certifiées exécuté par le RESOPP a permis de produire au total 575.55 t de semences (toutes variétés et tous niveau confondus): 105.9 t de sorgho, 64.7 tonnes de mil, 84.6 tonnes de maïs et 320.2 t de niébé;
 - o Celui exécuté par le groupe ASPRODEB a produit : 107 tonnes de semences de sorgho, 560 t de mil, 3188,4 t de maïs, 18317,7 d'arachide.

Cependant, seules 11 t de semences de sorgho ont été collectées, 300 t pour le mil, 1400 t pour le maïs et 8171 t pour l'arachide.

Pour toutes ces spéculations, les quantités produites sont de loin supérieures à celles collectées. Par exemple pour l'arachide, les quantités collectées représentent seulement 44,6% de la production. Ceci pose problème quant à l'atteinte des objectifs fixés par le PPAAO pour sa contribution significativement à la reconstitution du capital semencier. La principale contrainte qu'on peut noter c'est la disponibilité de ressources pour financer la collecte de la production aux niveaux des producteurs ;ce qui justifie d'avantage la pertinence du fonds semenciers qui doit être mis en place avec le concours du PPAAO.

- L'appui à la filière oignon

- la formation de 1 002 producteurs d'oignon sur les techniques de production, de conservation, de stockage pour asseoir une stratégie durable d'amélioration de la productivité ;
- l'organisation de voyages d'études des acteurs de la filière oignon au Niger et au Burkina Faso ;
 - Un voyage d'étude des acteurs de la filière oignon au Niger qui a permis : (i) des échanges d'expérience sur le fonctionnement des OP faitières, la production des semences et la production de l'oignon de qualité (ii) de constater les avantages offerts par les magasins de stockage d'oignon adaptés et susceptibles d'être transférés au Sénégal, (iii) de comprendre le processus d'acquisition de semences de base auprès de la recherche, notamment à l'Institut national de Recherche agronomique du Niger (INRAN) et (iv) de comprendre le mécanisme de mise en place d'un réseau pour le renforcement des capacités (prestataires d'appui conseil, experts paysans/producteurs spécialisés dans la production de semences d'oignon, agents d'appui-conseil et de suivi/évaluation (animateurs), équipes techniques régionales (techniciens de sections, coordinateurs régionaux) et producteurs spécialisés au niveau des régions, personnes ressources de divers services et compétences variées (institutions de recherche, services techniques agricoles, experts internationaux) qui peuvent être mobilisés ainsi que l'appui d'un département de formation/appui conseil au niveau national.
 - Un second voyage d'étude des acteurs de la filière oignon au Burkina Faso qui a permis de comprendre : (i) l'organisation mise en place pour asseoir une bonne gouvernance et la démocratie au sein de l'interprofession, (ii) les avantages des magasins de stockage d'oignon adaptés et susceptibles d'être transférés au Sénégal, (iii) l'importance de la certification, par l'interprofession, de l'origine des oignons pour faciliter aux camionneurs les contrôles policiers et (iv) les mécanismes d'appui de l'Etat plus axés sur la structuration des organisations.

- La sélection et le financement de :
 - huit (08) nouveaux projets RA/RD sur le processus de production du beurre de karité, les cultures fruitières et maraichères, l'élevage de bovins, l'élevage porcine et le riz;
 - Un (01) projet sur la Validation et le transfert de technologies de production en masse d'alevins mâles de tilapia (*Oreochromis niloticus*) au Sénégal;
 - Un (01) sur la diffusion de variétés de manioc et de patate importées du Ghana ;
 - Un (01) projet de production de semences certifiées de pomme de terre ;

- Le renforcement des capacités des acteurs du SNCASP :
 - 10 représentants issus d'institutions du SNCASP ont pris part au voyage d'études en Côte d'Ivoire qui a permis : (i) de capitaliser l'expérience ivoirienne en matière de conseil agricole et rural, notamment celle de l'ANADER, (ii) de comprendre la construction et le fonctionnement du partenariat entre l'ANADER, le FIRCA, le CNRA, les Filières/Interprofessions telles que Café-Cacao, (iii) de connaître les rôles et responsabilités des acteurs du conseil agricole et rural comme l'ANADER, des Coopératives de l'Association interprofessionnelle de la filière Palmier à huile (AIPH), des sociétés cotonnières ou du dispositif de l'ONDR, (iv) d'appréhender les mécanismes de prélèvements des filières comme le Conseil Coton Anacarde ou l'AIPH pour abonder le FIRCA, (v) de comprendre les procédures de financement et de gestion technique et fiduciaire des projets de recherche, de conseil agricole, d'appui aux OPA et de formation des producteurs par le FIRCA, (vi) d'apprécier le processus de planification, de mise en œuvre et de suivi-évaluation des projets commandités auprès du FIRCA et (vii) de comprendre le principe d'offrir un service agricole de qualité répondant à une demande et de rendre compte aux bénéficiaires du conseil;

 - 48 agents des structures de conseil (ANCAR, Société pour le Développement agricole et industriel du Sénégal (SODAGRI), Agence nationale pour l'Insertion et le Développement agricole (ANIDA), SAED, Caritas, Réseau des

Organisations paysannes et pastorales du Sénégal (RESOPP), Fédération Nationale des ONG du Sénégal (FONGS) ont participé à la formation des acteurs du SNCASP sur quatre modules que sont (i) les techniques de communication, la gestion des connaissances et la capitalisation, (ii) les techniques d'animation, (iii) la construction sociale de la demande, la formulation et la planification des projets et programmes des filières et (iv) le suivi-évaluation;

- Cinquante-neuf (59) acteurs (jeunes et femmes) dont vingt-huit (28) femmes (soit 47%) venant des différentes structures du SNRASP ont été formés en élaboration des projets de manière à les autonomiser dans la formulation de projets à l'attention des structures de financement ;
- Appui à des groupements du secteur de la transformation pour le renforcement de leur capacité de production/stockage/conservation/commercialisation :
 - Cent trente-quatre acteurs (134) dont 126 femmes soit 94% venues des différentes régions du Sénégal dont les groupements avaient été retenus pour bénéficier d'un appui financier pour le renforcement de leur activités de transformation ont été formés en gestion financière et passation de marchés;
 - Une subvention d'un montant global de 122 615 000 a été octroyée à quatre-vingt-quatre (84) groupements de femmes évoluant dans le secteur de la transformation lors d'une cérémonie présidée par le Ministre de l'Agriculture et de l'Équipement Rural ;
 - Les bénéficiaires des tables de traitement de l'huile d'arachide ont reçu pour cette campagne agricole un appui en semences d'arachide pour deux hectares. 31 groupements/tables ont reçu des semences d'arachide, dont 26 pour la zone BAS et 05 de la zone Niayes. ; 25 groupements sur les 31 ont effectivement semé. Les groupements qui n'ont pas semé ont eu des difficultés d'accès au foncier dans leurs

communes ; 02 groupements de la zone BAN (ADFT Touba et 01 Mérina dakhar) ont acheté directement leurs semences par leurs propres moyens ; ces deux groupements ont ensemencé respectivement 2 ha à Touba et 1 ha à Mérina dakhar ;

- Un lot d'équipements d'une valeur de 67 732 000 CFA a été acquis pour les femmes de la Casamance engagées dans la riziculture comprenant trois (3) motoculteurs multifonctionnels, deux (2) faucheuses automotrices, neuf (9) batteuses ASI améliorées, quatre (4) décortiqueuses villageoises et une mini-rizerie améliorée.
- Quarante-huit (48) acteurs et animateurs des sept (7) plateformes d'innovations technologiques multi-acteurs ont été formés sur les principes de l'approche IAR4D et des plateformes d'innovations, sur les domaines d'application et les méthodes d'analyse des chaînes de valeur. Spécifiquement. Leurs connaissances ont été améliorées sur les Chaines de Valeurs Ajoutées (CVA), le lien avec les Plateformes d'Innovations (PI), le processus de mise en place d'une plateforme d'innovation, la facilitation des Plateformes d'innovations, la prise en compte du genre et équité dans l'accessibilité des acteurs aux intrants et l'accès à l'information et aux marchés;

Pour cette composante, l'indicateur de performance qui n'a pas encore connu un niveau de réalisation satisfaisant reste le nombre d'unités (sites) de démonstration mis en place. En effet, sur un objectif cumulatif de 12 000 unités de démonstration à mettre en place en fin 2015, le projet a en réalisé 1 629 soit un taux de d'exécution de 14%.

Composante 4: Coordination, Gestion et suivi & Evaluation du projet

Pour la composante 4 :

- L'audit de l'exercice de 2014 est réalisé, il est sans réserve ;
- Le cadre des résultats du programme est actualisé régulièrement;

- Des notes de synthèse des résultats obtenus dans le cadre de la mise en œuvre des activités phares du programme (production de semences certifiées, subvention de semences certifiées de 2014,...) sont produites ;
- L'étude d'impact de l'utilisation des technologies diffusées par le programme est en cours ;
- La revue à mi-parcours du PPAO 2 a été réalisée.

Cependant, il faut noter que la réalisation de l'étude d'impact des technologies diffusées a accusé un retard de pratiquement un semestre (les résultats étaient attendus depuis le deuxième semestre de 2015). En effet, au 31 décembre 2015, seul un rapport sur les 13 attendus (12 portant sur 12 grappes de technologies ciblées par l'étude et 01 rapport général). Selon le dernier planning proposé par les consultants, le reste des rapports sont attendus pour le premier trimestre de 2016.

Au 31 décembre, le niveau d'exécution financière du budget de 2015 s'élève à 66,78%. Le taux d'exécution du budget annuel s'est amélioré en 2015 par rapport aux budgets des années précédentes mais il reste encore une performance moyenne en la matière. Ce taux aurait pu être beaucoup plus important si tous les marchés de 2013 et 2014 reportés dans le PTBA de 2015 avaient été finalisés entièrement en 2015 et tous les décaissements opérés dans la même année comme initialement prévu.

Pour des informations plus détaillées sur les performances cumulatives réalisées par le programme au 30 juin 2015, voir le cadre des résultats actualisé en Annexe 1.

II. INTRODUCTION

Le Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO/WAAPP), initié par la Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) au profit des pays membres, est un Prêt Programmatique Adaptatif (PPA/APL) Régional (horizontal et vertical) d'une durée de dix (10) ans, à raison de deux (2) phases de cinq (5) ans. Il a pour finalité de soutenir la coopération régionale en matière d'agriculture en Afrique de l'Ouest conformément aux plans d'actions des cadres de la politique agricole de la CEDEAO/ECOWAS et du NEPAD/PPDDA. Il bénéficie de l'appui financier de la Banque Mondiale. La coordination sous régionale du programme est assurée par le Conseil Ouest et Centre Africain pour la Recherche et le Développement Agricole en Afrique (CORAF/WACARD).

L'objectif global de développement du PPAAO/WAAPP est de contribuer à l'augmentation de la productivité agricole dans les filières susceptibles d'accroître le taux de croissance agricole des pays participants pour l'amener à 6%, par le développement et la diffusion de technologies dans les huit (8) filières priorités nationales et régionales identifiées dans le rapport quantitatif IFPRI/CORAF de 2006, à savoir : les racines et tubercules, le bétail, le riz, les céréales, les fruits et légumes, les oléagineux et spéculations d'exportations (coton, café/cacao).

Plus spécifiquement, le PPAAO/WAAPP vise à (i) accroître de manière durable et pérenne la productivité, la compétitivité et la croissance du secteur agricole de l'Afrique de l'Ouest en facilitant l'accès des acteurs aux technologies améliorées ; (ii) améliorer les conditions de vie des acteurs, par la mise à disposition de produits agricoles à prix compétitifs.

La mise en œuvre du PPAAO/WAAPP-1A est structurée autour de quatre (4) composantes :

Composante 1 : Conditions propices à la Coopération sous-régionale en matière de Développement et de Diffusion de Technologies. Cette composante est mise en œuvre par l'Unité de Coordination Technique et Fiduciaire (UCTF) sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture.

Composante 2 : Centre National de Spécialisation (CNS) sous la responsabilité du CERAAS/ISRA.

Composante 3 : Financement à la demande pour le développement, la diffusion et l'adoption des technologies améliorées ; elle est confiée au FNRAA.

Composante 4 : Coordination, Gestion et Suivi & Evaluation du programme assurée par l'UCTF.

Durant la première phase (PPAAO/WAAPP – 1A) de 2007 à 2012, le programme de travail au Sénégal a porté sur l'amélioration de la productivité agricole des céréales sèches (mil, maïs, sorgho et mil) en position de filières prioritaires et de deux autres filières secondaires de complément que sont les fruits et légumes et des productions animales. Dans l'ensemble, le PPAAO/WAAPP 1A a réalisé des progrès satisfaisants dans la réalisation de ses objectifs de développement.

Le présent rapport fait le bilan d'étape des activités et réalisations de la mise en œuvre du Programme de Travail et Budget Annuel (PTBA) de 2015, Troisième année de la deuxième phase du programme (2013 – 2017) pour laquelle les filières ciblées sont réorientées sur (i) les filières et systèmes de production à base de céréales sèches (mil, sorgho, maïs, fonio) et les cultures associées (arachide, niébé, sésame); (ii) les filières lait et viande ; et (iii) les filières horticoles (oignon, mangue, tomate).

.

III. RAPPEL DES OBJECTIFS DU PTBA 2015

Le PTBA 2015 s'inscrivait dans la consolidation, l'élargissement et surtout la valorisation des résultats cumulés de la première phase (2008-2012) et de ceux des deux premières années de mise en œuvre de la deuxième phase du programme (2013 et 2014). Aussi,, un accent particulier était mis sur l'exécution d'activités pour le renforcement de la contribution du WAAPP dans l'atteinte des objectifs du Programme d'Accélération de la Cadence en Agriculture (PRACAS) notamment dans le cadre de l'objectif d'autosuffisance en oignons, les fruits et légumes de contre saison et le riz.

Ces objectifs, en valeur cumulative depuis le démarrage du programme, étaient :

6. au moins 300.000 bénéficiaires directs, utilisant les technologies générées et/ou diffusées par le projet, sont atteints dont 40 % de femmes ;
7. 60 000 bénéficiaires utilisent des technologies mises au point par des pays autre que le Sénégal ;
8. au moins 24 technologies ayant chacune au moins 15 % d'augmentation de la productivité sur le contrôle sont générées par le projet ;
9. 60% des producteurs/transformateurs cibles ont une connaissance des technologies générées et/ou diffusées par le projet ;
10. 300 000 ha sont couverts par de nouvelles technologies ;
11. au moins 240 000 transformateurs/producteurs ont adopté au moins une des nouvelles technologies générées et/ou diffusées par le projet.

Budget

Le budget global 2015 était **de 10 140 000 702 FCFA** réparti ainsi qui suit :

- **IDA : 9 351 700 702 FCFA, soit 30,70 % du crédit pour le Sénégal ;**
- **Contrepartie Etat du Sénégal : 639 800 000 FCFA ;**
- **WASP/PSAO : 148 500 000 FCFA.**

Montants et proportions du budget par composante

Composantes	Montant IDA	Proportion (%)		Montant ETAT	Montant WASP	TOTAL BUDGET
		PTBA 2015	PAD SN ¹			
Composante 1	2 059 934 126	22,02%	8%	-	148 500 000	2 208 434 126
Composante 2	2 377 900 576	25,43%	28%	30 000 000	-	2 407 900 576
Composante 3	4 077 446 000	43,61%	53%	589 300 000	-	4 666 746 000
Composante 4	836 420 000	8,94%	11%	20 500 000	-	856 920 000
TOTAL	9 351 700 702			639 800 000	148 500 000	10 140 000 702

Détails du programme annuel de 2015 par composante

Composante 1: Conditions propices à la Coopération Régionale en matière de Développement, Dissémination et Adoption des Technologies Agricoles Améliorées

Cette composante vise à renforcer les mécanismes et procédures d'échange de technologies afin de permettre aux pays participants de profiter pleinement de la coopération régionale dans la production et l'échange de technologies. Les activités portent sur :

2. la mise en application des règlements communautaires de la CEDEAO sur les semences, les pesticides, les engrais et les médicaments vétérinaires ;
3. l'élaboration et la mise en œuvre de plans d'actions sur les stratégies régionales de communication, d'intégration du genre, de l'adaptation au changement climatique et aux mesures de sauvegarde environnementale et sociale ;
4. le renforcement d'institutions nationales qui travaillent sur les mêmes objectifs que le PPAAO/WAAPP, notamment l'amélioration de la productivité agricole.

Les résultats attendus (cumul) en fin 2015 étaient:

¹Les pourcentages indiqués concernent la répartition des ressources pour le Sénégal (PAD, page 33).

- Le comité ad-hoc d'étude de dossiers de la sous-commission des pesticides a délibéré sur toutes les demandes de dérogations soumises ;
- L'homologation, d'au moins, 52 matériels génétiques composés des 6 variétés d'arachide, 2 de niébé, 3 de mil, 4 de sorgho, 16 de riz, 6 de sésame et 8 de maïs déjà homologués entre 2009 et 2012 et des 8 nouvelles variétés (5 de niébé, 2 de sorgho et 2 d'arachide) qui vont être homologuées en 2015.
- Un plan d'action du processus de certification ISTA/ISO de laboratoires de référence parmi ceux impliqués dans l'appui à l'appropriation d'une des technologies (semences, pesticides, engrais et médicaments vétérinaires) dont la diffusion et l'adoption font l'objet d'un règlement communautaire de la CEDEAO est élaboré, validé et mis en œuvre (démarrage) pour au moins deux (2) laboratoires ;
- Un plan d'action du processus de protection de droit de propriété intellectuelle d'au moins 6 technologies ou savoirs est élaboré, validé et mis en œuvre (démarrage) ;
- Au moins 30 000 visites de la base de données du système d'information sur les technologies et les chercheurs sont enregistrées ;
- Quatre plans d'actions nationaux sont élaborés et mis en œuvre parmi les stratégies régionales de (i) gestion des savoirs et communication, (ii) intégration du genre, (iii) adaptation au changement climatique et (iv) mise en œuvre des mesures de sauvegarde environnementale et sociale ;
- L'information, la sensibilisation et la formation des acteurs sur les règlements communautaires de la CEDEAO portant sur les semences, les pesticides, les engrais et les médicaments vétérinaires sont renforcées ;
- Le renforcement des capacités d'intervention de la DA/DISEM, de CERES/LOCUSTOX et de l'ISRA, est effectif à travers l'équipement et la mise aux normes de laboratoires de référence pour les semences, les pesticides et les vaccins vétérinaires ;
- Le processus d'intégration du catalogue national des variétés et espèces cultivées au Sénégal dans le catalogue régional a démarré ;
- La plateforme électronique e-subvention (après évaluation du volet hivernage) est complétée, transférée à la DAPSA et utilisée pour la distribution des subventions agricoles en 2015. Cette plateforme a évolué en plateforme e-vulgarisation, e-semences, e-communication, e-learning, etc ;

- La diffusion à grande échelle de semences certifiées des nouvelles variétés améliorées de mil, maïs et sorgho à l'image de l'opération d'urgence de 2014 et en utilisant la plateforme e-subvention.

Composante 2 : Centres Nationaux de Spécialisation

Cette composante vise à renforcer la coopération régionale dans la production de technologies en alignant les priorités nationales avec les priorités régionales. Elle va appuyer l'évolution progressive du Centre National de Spécialisation (CNS) en Centre Régional d'Excellence (CRE).

En 2015, l'accent devait être mis sur :

1. L'homologation des 8 nouvelles variétés de : niébé (5), arachide (2) et sorgho (1) pour atteindre les cibles de 48 variétés homologuées et de 22 technologies générées par le CNS ;
2. Le renforcement des équipements et infrastructures de base des structures nationales appropriées de recherche associés aux CNS dans le développement de la chaîne de valeur notamment le Centre d'Etude Régional pour l'Amélioration de l'Adaptation à la Sécheresse (CERAAS), l'Institut de technologie Alimentaire (ITA), le Bureau d'Analyse Macroéconomique (BAME) et le Centre National de Recherche Agronomique de Bambey (CNRA/Bambey) ;
3. La facilitation des partenariats régionaux et internationaux avec les instituts régionaux et internationaux de recherche intervenant dans les mêmes filières ciblées ;
4. La poursuite et le renforcement du programme de formation diplômante de jeunes chercheurs et la formation des autres acteurs ;
5. La coopération régionale en matière de visites scientifiques et de tests et démonstrations croisés de technologies ;
6. Le démarrage du programme de diagnostic et certification ISO des laboratoires des institutions membres du CNS notamment le CERAAS, l'ITA et le CNRA de Bambey ;
7. La Communication sur les technologies et la planification participative des activités du CNS ;

8. La subvention de sous-projets de recherche commandités et compétitifs sur la filière « système de culture à base de céréales sèches (mil, maïs, sorgho et fonio) et les cultures associées (arachide, niébé et sésame).

Les résultats attendus (cumul) en fin 2015 étaient:

- 8 nouvelles variétés de niébé (5), arachide (2) et sorgho (1) sont homologuées et mises en démonstration ;
- la mise en œuvre de 4 critères (programmation régionale, la collaboration avec les CGIAR, masse scientifique et la certification de certains laboratoires du CNS (CERAAS et ITA)) parmi les 6 critères retenus pour l'évolution du CNS en CRE ;
- 4 technologies générées par le CNS sont en démonstration au moins dans 3 autres pays de la CEDEAO ;
- 19 masters et 37 PhD additionnels, sélectionnés sur appel à candidature et par promotion interne, sont en formation pour compléter l'intégralité des expressions des besoins des centres ;
- 14 visites d'échange scientifiques sont organisées depuis le démarrage du projet.

Composante 3 : Appui à la Demande du Développement, de Dissémination et de l'Adoption des Technologies

La composante vise à (i) renforcer la R&D et la Recherche Adaptative axées sur les priorités et la demande des bénéficiaires, (ii) généraliser la diffusion et l'adoption à grande échelle des technologies et la formation des acteurs, et (iii) contribuer à la disponibilité des semences certifiées. Les activités sont structurées autour de trois sous-composantes :

1. Sous-composante 3.1 : appui au développement et à l'adaptation des technologies ;
2. Sous-composante 3.2 : appui à la diffusion et à l'adoption à grande échelle des technologies ;
3. Sous-composante 3.3 : contribution à la disponibilité des semences certifiées pour les filières prioritaires par la promotion de systèmes semenciers durables.

La composante est mise en œuvre par le Fonds National de Recherche Agricole et Agroalimentaire (FNRAA). Il travaillera conjointement avec le Fonds National de

Développement Agro-Sylvo-Pastoral qui, conformément à sa mission, prend en charge, entre autres, les défis tels que :

- ✚ Le développement des filières horticoles (oignon, pomme de terre, fruits) en soutien au PRACAS ;
- ✚ Le transfert régional de technologies ;
- ✚ Le renforcement des capacités des acteurs du Système National de Conseil Agro-Sylvo-Pastoral (SNCASP).

Les résultats attendus en fin 2015 étaient :

- La consolidation des réalisations des projets de recherche-développement/recherche adaptative et des projets de diffusion de technologies notamment celui portant sur l'amélioration de la production de riz en conditions pluviales (Casamance naturelle, Fatick,)
- La reconstitution du capital semencier des céréales sèches (mil, maïs, sorgho), du niébé, de l'arachide et du riz à travers les projets de production de semences certifiées en cours ;
- L'appui à la filière oignon
 - la formation de 1 000 producteurs d'oignon sur les techniques de production, de conservation, de stockage pour asseoir une stratégie durable d'amélioration de la productivité ;
 - l'organisation de voyages d'études des acteurs de la filière oignon au Niger et au Burkina Faso ;
 - la structuration et gouvernance de l'Interprofession Oignon ;
 - le financement d'au moins (3) nouveaux projets RA/RD sur l'oignon par l'adaptation de technologies performantes sur ces filières en provenance des autres CNS du PPAO/WAAPP (transfert régional de technologies) mais aussi du Sénégal ;
- Le renforcement des capacités des acteurs du SNCASP ;
 - 10 responsables de structures publiques ou privées de prestations de services de conseil agricole et rural participent à un voyage d'échange sur les systèmes de conseil agricole mis en œuvre dans la sous-région ;
 - 50 agents du SNCASP sont formés sur les 3 modules (i) la construction sociale de la demande de Conseil Agricole et Rural (CAR), formulation et planification de projets, (ii) la stratégie de diffusion à grande échelle des technologies, (iii) la structuration et gouvernance des filières, (iv) les techniques de capitalisation et communication, (v) le suivi & évaluation, (iv) les techniques d'animation, facilitation et de formation ;
 - Un comité de pilotage du SNCASP est fonctionnel et organise régulièrement ses rencontres statutaires

- Le financement d'au moins :
 - Trois (3) nouveaux projets RA/RD sur les fruits et légumes de contre saison par l'adaptation de technologies performantes sur ces filières en provenance du Sénégal et des autres CNS du PPAAO/WAAPP et un (1) sur la pisciculture;
 - Le lancement d'un appel à propositions pour le financement d'au moins trois projets RA/RD sur toutes les technologies susceptibles d'améliorer la productivité (i) des filières et systèmes de production à base de céréales sèches (mil, sorgho, maïs, fonio, riz pluvial) et cultures associés (arachide, niébé, sésame); (ii) des filières lait et viande ; et (iii) des filières horticoles (oignon, mangue, tomate, pomme de terre) sont financés. Un accent particulier sera mis sur les technologies susceptibles d'améliorer les activités des femmes et des jeunes ;

- La formation de 30 femmes et de 20 jeunes à l'élaboration des projets de manière à les autonomiser dans la formulation de projets à l'attention des structures de financement ;

- La formation en gestion financière et passation de marchés de 140 femmes et des jeunes ;

- La mise en place de sept (7) plateformes d'innovations technologiques multi-acteurs fonctionnelles pour renforcer la diffusion à grande échelle des technologies sur (i) la chaîne de valeur de la panification (incorporation des farines des céréales dans la production de pain), (ii) la chaîne de diffusion des variétés et la production de semences certifiées, (iii) la valorisation de l'arachide à travers la table de traitement de huile arachide, (iv) la lutte contre la mouche des fruits, (v) le décorticage mécanique du fonio, (vi) la gestion durable des terres et (vii) la chaîne de valeur riz (production, distribution, commercialisation, prélèvement, etc.) ;

- Le transfert régional de technologies par l'introduction et la diffusion de nouvelles technologies éprouvées dans les autres du PPAAO/WAAPP en réponse aux demandes portant notamment sur l'élevage, l'aquaculture, les fruits et légumes, le riz.

A. Composante 4: Coordination, Gestion et suivi & Evaluation du projet

La composante vise à mettre en place une structure et des instruments efficaces de coordination, de gestion, et de suivi-évaluation. Le montage institutionnel du PPAAO/WAAPP-2A reste identique à celui du PPAAO/WAAPP-1A. Le Ministère en charge de l'Agriculture est le maître d'ouvrage. Il a mis en place un Comité National

de Pilotage (CP) et une Unité de Coordination Technique et Fiduciaire (UCTF) chargée de la mise en œuvre du programme.

Un accent sera particulier sera mis sur :

- Le suivi du plan de passation des marchés pour assurer sa mise en œuvre et garantir un bon taux d'exécution du budget et de décaissement des ressources du projet ;
- La mise à jour continue de la base de données des bénéficiaires du projet pour un meilleur suivi des rendements et des productions ;
- La réalisation de l'étude d'impacts du projet pour bien cerner sa contribution quantitative et qualitative sur les objectifs et orientations majeures du développement du secteur agricole.

IV. BILAN TECHNIQUE

Composante 1 : Conditions propices à la coopération sous régionale en matière de développement et diffusion de technologies agricoles améliorées

La composante vise à renforcer les mécanismes et procédures d'échange de technologies afin de permettre aux pays participants de profiter pleinement de la coopération régionale dans la production et l'échange de technologies. Les financements des activités sont faits à travers deux sous-composantes spécifiques :

Sous composante 1.1 : Mise en application des réglementations de la CEDEAO ;

Volet 1.101 : Appui à la diffusion et l'application des textes communautaires de la CEDEAO

Les objectifs de ce volet sont :

- Accompagner la diffusion et l'adoption des règlements communautaires de la CEDEAO sur les semences, les pesticides et les engrais en vue de promouvoir leur application ;
- Soutenir l'inscription des nouvelles variétés générées par la programme dans le catalogue régional ;
- Entamer le processus d'actualisation des cartes variétales des principales spéculations agricoles (arachide, mil, maïs, sorgho, riz et sésame) ;
- Appuyer le transfert de la plateforme électronique e-subvention à la DAPSA.

Les activités réalisées dans ce volet ont porté sur:

- La finalisation de deux (02) manuels sur les semences : (i) le manuel de procédures pour la production, le contrôle et la certification des semences et (ii) le manuel de procédures du règlement technique général d'homologation et d'inscription des variétés au catalogue officiel
- Le démarrage de l'élaboration du manuel de procédures import/export des semences ; l'atelier de validation de ces 03 manuels et leur édition sont prévus en 2016
- Les textes nationaux d'application du règlement de la CEDEAO sur le contrôle de qualité des engrais ont été élaborés par le CNREFS et ils ont été proposés pour validation et signature ;
Il s'agit de :
 - Projet de décret instituant le contrôle de la qualité des engrais au Sénégal ;

- Projet d'arrêté portant organisation et fonctionnement d'un Comité national Engrais et Fertilité des Sols (CNEFS) ;
 - Projet d'arrêté portant fixation du montant des agréments ;
 - Projet d'arrêté sur l'agrément ;
 - Projet d'arrêté sur les violations et les sanctions ;
 - Projet d'arrêté portant organisation et fonctionnement de la structure de contrôle des engrais
- La sensibilisation des acteurs sur l'utilisation des pesticides et le respect de la réglementation (CNGPC et structures techniques)



- Dans le cadre de l'extension de la plateforme E-subvention, la codification a été élargie sur toutes les régions du pays et tout le système de culture (cultures d'hivernage et de contre-saison (maraichage). Sur un objectif de codification de 1 000 000 de producteurs, 798 000 ont été codifiés, soit 79,8% de taux de réalisation. En 2015, par circulaire N°0751 MAER/DA du 27 mars 2015, l'Etat a décidé d'utiliser la plateforme E-subvention pour assurer la transparence, la traçabilité, l'objectivité et la sécurisation des opérations de cession des intrants agricoles subventionnés

Les activités planifiées qui n'ont pas été réalisées sont :

- Les ateliers d'information, de sensibilisation et de formation sur les textes réglementaires de la CEDEAO relatifs aux engrais et sur ceux du domaine du médicament vétérinaire
- La conduite de tests DHS pour compléter les caractères indispensables pour l'inscription des variétés dans le catalogue régional;
- L'actualisation des cartes variétales du maïs, mil et sorgho ;

- Le transfert et opérationnalisation de la plateforme électronique e-subvention ;
- L'organisation d'un voyage d'étude au Ghana sur le e-conseil.

Volet 1.102 : Appui au fonctionnement des comités nationaux

Les objectifs de ce volet sont :

- Appuyer le fonctionnement du Comité National Consultatif des Semences et Plants (CNCSP) ;
- Appuyer le fonctionnement de la Commission Nationale de Gestion des Produits Chimiques (CNGCP) et de la Sous-Commission Nationale de Gestion des Pesticides (SCNGP) ;
- Appuyer le fonctionnement du Comité National de Réflexion sur les engrais et la fertilisation des sols.
- Appuyer le fonctionnement du Comité National de concertation sur la filière du médicament vétérinaire ;
- Contribuer à la consolidation et au transfert de la plateforme de codification des bénéficiaires des subventions de l'ETAT sur les intrants agricoles.

Les activités réalisées sont :

- La tenue des 03 rencontres statutaires du CNCSP : la réunion annuelle des semences (04/09/2015), la réunion d'homologation (05/09/2015) qui a permis d'homologuer 05 nouvelles variétés de niébé et 02 de sorgho mises au point par le CNS du WAAPP Sénégal et la réunion de validation des programme semences (22/10/2015)



Réunion annuelle 2015



Réunion d'homologation



Réunion de validation 2015

- L'organisation de six (06) réunions d'étude de dossiers de demande de dérogation pour l'importation exceptionnelle de spécialités commerciales de

pesticides non homologués ou autres produits chimiques visés par les conventions multilatérales sur les pesticides: **140** dossiers étudiés (**81** acceptés et **59** refusés ou sous réserve de compléments) et **55** avis techniques donnés, concernant la mise en œuvre des conventions de Bâle, Stockholm et Rotterdam liées respectivement : aux mouvements transfrontières des produits chimiques ; aux polluants organiques persistants ; et à la procédure d'information et de consentement préalable (PIC).

Tous les dossiers soumis ont reçu un traitement adéquat à temps ;

- Une mission de suivi des mises en place et cessions des engrais a été effectuée du 6 au 16 octobre 2015.

Volet 1.103 : Renforcement des institutions nationales

Les objectifs visés dans ce volet sont :

- Renforcer les capacités d'interventions des institutions nationales (DA/DISEM, ISRA, DPV, CERES LOCUSTOX), pour la mise en œuvre des textes réglementaires de la CEDEAO ;
- Supporter la participation du Sénégal aux rencontres régionales sur les textes réglementaires de la CEDEAO ;
- Recenser et éliminer les pesticides non homologués en circulation pour assainir le secteur.

Les activités réalisées ont porté sur le renforcement des capacités d'intervention des institutions nationales par la poursuite de l'acquisition d'équipements de laboratoire pour ces dernières et l'appui à l'assainissement du secteur des pesticides.

L'état d'avancement au 31 décembre 2015 des marchés d'acquisition des équipements des laboratoires nationaux de la DA/DISEM, de l'ISRA et la DPV ciblés est présenté dans le tableau suivant :

CODE ACTIVITE	COMPOSANTES/ SOUS COMPOSANTES/ ACTIVITES	Etat d'avancement au 31 décembre 2015	Observations
1.103	Renforcement des institutions nationales		

1.10301	Renforcement des services de contrôle de qualité et de certification des semences (DISEM)		
	Acquisition d'équipements pour des laboratoires régionaux de contrôle et certification des semences	Contrat signé.	Livraison attendue
1.10302	Renforcement des laboratoires de référence de contrôle des semences de l'ISRA		
	Acquisition de matériels pour les laboratoires de Bambey, Saint-Louis et Djibélor	Contrat signé.	Livraison attendue
	Acquisition de mobiliers laboratoires	Marché exécuté. Les matériels sont livrés et payés	
	Acquisition de matériels informatiques et de bureau	Marché exécuté. Les matériels sont livrés et payés	
	Acquisition chambre froide de Nioro	Contrat signé et enregistré	La livraison est attendue
	Acquisition chambre froide pour Ndiol		
	Acquisitions d'une unité de conditionnement de semences de céréales	Offres reçues	
1.10303	Renforcement des laboratoires de vaccins de l'ISRA du CRZ/Dahra et du LNERV/Dakar pour leur mise aux normes		
	Aménagement/Réhabilitation du laboratoire de Dakar (report + nouvelle inscription)	Les travaux ont démarré	
	Aménagement/Réhabilitation du laboratoire de Dahra (report + nouvelle inscription)		
	Acquisition d'un camion frigorifique	Marché exécuté. Equipement réceptionné	

		et payé	
	Acquisition d'équipements supplémentaires pour les laboratoires de production de vaccins (report + nouvelle inscription)	Contrat signé	Livraison attendue
1.10304	Renforcement des services de gestion des spécialités commerciales phytosanitaires		
	Acquisition d'équipement pour le laboratoire de contrôle de qualité et de conformité des spécialités phytosanitaires	Contrat signé	Livraison attendue

Pour l'appui à l'assainissement de l'environnement des pesticides, les actions menées et les résultats obtenus sont :

- **La gestion des emballages vides de pesticides par :**
 - L'inventaire de toutes les spécialités commerciales de pesticides en circulation dans notre pays ;
 - Le retrait en cours des spécialités commerciales de pesticides interdites ou visées par des conventions, et retrouvées chez certains revendeurs (activité continue), avec à la clé une forte diminution de la circulation des spécialités commerciales de pesticides prohibées (25%).
 - La collecte des emballages vides de pesticides, pour éviter toute réutilisation par les populations, compte tenu du danger qu'ils peuvent représenter (activité continue en 2016).

Globalement, la situation est la suivante :

- Inventaire emballages vides: 6481 fûts vides
- Emballages récupérés: 3336
- Emballages pressés et recyclés: 2 647
- Taux de récupération: 51,47%
- Taux de recyclage: 41%
- Objectifs de départ 25% par an d'emballages recyclés (largement atteint)



Machine presse fûts

- **Le recensement des revendeurs, et distributeurs de pesticides**

Le staff de la DPV a effectué durant l'année 2015 des missions de terrain pour la collecte d'une masse critique d'informations dans ce secteur en vue de l'amélioration de cet environnement assez complexe, qui pose un problème de santé publique.

Ainsi, 120 jours de mission (04 mois) ont été capitalisés. Les données collectées ont permis de recenser tous ceux qui s'activent dans cette profession, de les organiser selon un régime d'agrément pour exercer. Dans le même ordre d'idées, tous les pesticides en circulation et leur statut sont identifiés, permettant ainsi à l'encadrement technique de dresser les listes de pesticides interdits, partagés avec tous les acteurs.

Les conditions de stockage des pesticides sont aussi surveillées et les mesures idoines prises, surtout dans les étals et autres Loumas où la vente est interdite.



Pour assurer une bonne traçabilité, un meilleur suivi et aider à la professionnalisation dans le travail, des fiches de suivi, des supports de communication (450) sur différentes thématiques liées à la gestion des pesticides et autres registres sont mis à la disposition des professionnels agréés, estimé à **250 sur plus de 600 demandes**.

Des retraits de pesticides interdits ou visés par des conventions ont été opérés

Les statistiques 2015, révèlent que les importations encadrées de pesticides sont estimées à :

- 547 572 Litres pesticide liquide
- 252, 781 T de pesticide solides
- Montant de: 1. 604 170 500 FCFA

Si ces quantités importantes ne sont pas utilisées de manière rationnelle et judicieuse, cela pourrait avoir un impact sur la santé des utilisateurs et des consommateurs, d'où l'intérêt du suivi rapproché que nous menons dans ce secteur et la nécessité de contrôler les résidus de pesticide dans les aliments.

Ces volumes de pesticides importés correspondent en termes d'autorisations administratives par origine:

- ▶ 130 Permis d'Importation de Pesticides délivrés;
- ▶ 50% des pesticides importés viennent de l'Asie;
- ▶ 35% en Europe;
- ▶ 10% en Afrique;
- ▶ 5% Autres pays

Du point de vue assainissement proprement dit, il a été recensé :

- 277 spécialités commerciales de pesticides;
- +19 Types de Formulation;
- 172 Matières actives en circulation/vente;
- + de 7 Familles chimique
- Pesticides interdits recensés : 1,251 T de Furadan et 778 L (dicofol, atralm, trifularine, Rocky etc...) ;
- Pesticides non homologués en circulation : 28,54% des spécialités recensées

Des reconditionneurs / tranvasement clandestins ont été détectés et des dispositions prises pour y faire face.(Il s'agit du DURFOX, reconditionné en malathion 250g/L)





Pesticides GLYPATER, formulé en Guinée et vendu au Sénégal

Des visites ont été également faites dans les sociétés de reformulation de pesticides et autres grands importateurs, pour apprécier les process de travail en cours, les modes de gestion des emballages et la sécurité du personnel qui y travaille (SPIA, SENCHIM, NIAYES Sarrault, etc.)



- **Animation du réseau national d'échanges sur l'environnement des pesticides**

Ledit réseau regroupe au-delà des partenaires institutionnels, essentiellement les représentants des sociétés de formulation, de l'interprofession horticole, les entreprises d'exportation, les importateurs de pesticides, les revendeurs distributeurs de pesticides et autres organisations de producteurs.

Il s'est réuni, comme prévu, deux (02) fois en 2015, pour discuter de la gestion des pesticides dans notre pays, identifier les problèmes, proposer des solutions et partager des informations. Ce cadre regroupe presque 75 participants par session.



L'assainissement du secteur des pesticides en cours, a permis de recenser environ 600 revendeurs/distributeurs, dont plus de la moitié n'était pas en règle, donc écartée après étude de dossier et missions d'inspection effectuées sur le terrain. Comme autres acquis, on peut noter la dynamique d'assainissement en cours.

Le suivi régulier des 250 revendeurs agréés, et la mise à disposition dans les magasins des registres de traçabilité, pour la professionnalisation du métier et autres outils de travail : la liste des pesticides homologués, liste des pesticides interdits ou sous toxicovigilance et ceux visés par les conventions.

Par ailleurs, dans ce volet, les activités planifiées qui n'ont pas été réalisées portent sur l'élaboration et la validation d'un plan d'action pour la certification ISTA/ISO de deux laboratoires appuysés par le WAAPP 2A.

Volet 1.104 : Protection des droits de la propriété intellectuelle

Les objectifs qui étaient poursuivis en 2015 étaient de:

- Renforcer les capacités des acteurs sur les concepts et notions de protection et de gestion des Droits de Propriété Intellectuelle par l'organisation d'un atelier d'information, de sensibilisation et de mise à niveau sur les concepts et notions liés à la protection et à la gestion des DPI ;
- Amener les acteurs à conserver et à préserver les innovations techniques et technologiques de toute origine à travers le système de protection et de gestion des Droits des Propriétés Intellectuelles (DPI) par d'une part le recrutement d'un consultant pour l'élaboration d'un plan d'actions de prise en charge des droits de propriété intellectuelle et d'autre part la poursuite du processus d'inscription des vaccins de l'ISRA dans le système AMM de l'UEMOA (renouvellement du contrat du consultant pour finalisation du dossier).

En termes de réalisation, seule l'activité liée à la poursuite du processus d'inscription des vaccins de l'ISRA dans le système AMM de l'UEMOA a été réalisée.

Pour ce qui est de la protection des droits de propriété intellectuelle, des échanges ont été menés avec le chercheur de l'ISRA qui s'occupe de ces aspects ; ce qui a permis de préciser la mission et de proposer un programme de travail pour 2016.

Volet 1.105 : Création et développement d'une plateforme e-semences et appui à la réorganisation structurelle du système semencier national

Les objectifs visés dans ce volet sont :

- Appuyer l'animation de la plateforme électronique régionale de semences certifiées (e-semences) ;
- Appuyer la réorganisation structurelle du système semencier national conformément à la nouvelle politique semencière nationale définie par le Gouvernement et basée sur les orientations de la politique agricole commune de la CEDEAO (ECOWAP) et les dispositions de la LOASP (Chapitre 13 ; article 58) ;
- Renforcer les capacités des acteurs du système semencier ;
- Mettre en place des infrastructures de traitement, de conditionnement, de sécurisation et de conservation des semences ;
- Promouvoir la production et l'utilisation à grande échelle des semences certifiées par le biais de la subvention.

Pendant l'année 2015 les activités ci-dessous ont été réalisées avec le financement du PPAO et du PSAO.

Actions réalisées ou en cours	Réalisations
Mise en place et opérationnalisation de l'ASIWA au Sénégal	Atelier organisé du 16 au 17 février 2015 40 participants dont 8 femmes Résultats : <ul style="list-style-type: none">• mise en place du comité ad'hoc ;• Une feuille de route élaborée.• Rapport d rédigé et 'atelier transmis à tous les participants.

Actions réalisées ou en cours	Réalizations
<p>Renforcement des capacités techniques et des compétences</p> <ul style="list-style-type: none"> - en technique d'épuration variétale et sanitaire, - en conditionnement des semences, stockage et conservation de semences, - en emballage et labellisation des semences. 	<p>Atelier organisé du 10/02 au 13/02 2015</p> <p>25 participants dont 2 femmes provenant des unités semencières des SNRA chargés de la production de semences de pré-base de maïs, riz, sorgho, et mil, et les agents des organisations productrices de semences responsables des bases.</p>
<p>Suivi de la production de semences de pré-base de maïs, sorgho, riz et mil dans le cadre de la convention CORAF/ISRA</p>	<p>Quantités prévues sont : maïs : 2T sorgho : 1,5T riz : 1T mil : 1,5T</p>
<p>Suivi de la production de semences de pré-base de riz par AfricaRice dans le cadre de la convention CORAF/AfricaRice</p>	<p>1,5T de Sahel 108 et 1,5T de Sahel 134 produites.</p> <p>Les 3 T de semences ont été enlevées de la station de production de Fanaye et transportées au point de distribution à Richard Toll.</p>
<p>Organisation de la production de semences de base de riz en contre saison</p> 	<p>Les semences de pré-base de riz des variétés Sahel 108 et Sahel 134 produites par l'ISRA et ArficaRice ont été distribuées à 6 producteurs qui ont engagé une campagne de production en contre saison. Les surfaces totales mises en œuvre sont de 33,80 Ha</p>
<p>Elaboration de 5 business plans</p>	<p>5 business plans finalisés</p>
<p>Elaboration du répertoire national des acteurs semenciers</p>	<p>Le rapport du consultant est déposé et transmis à la DISEM. Il reste l'atelier de validation</p>

Actions réalisées ou en cours	Réalizations
Fourniture de semences aux pays affectés par le virus Ebola.	Activité en cours pour la fourniture gratuite de 30 tonnes de semences de maïs au Libéria et à la Sierra Leone
Rencontre avec mission du NEPAD : Lancement des activités de soutien du NEPAD à l'engagement du Secteur Privé dans la mise en œuvre du PDDAA	Proposition pour la prise en compte du secteur privé semencier qui a un besoin important en financement
Renforcement des capacités du secteur privé en Marketing et Contractualisation 	Atelier organisé du 29 au 31 mai 2015 à Saly Nombre de participants 29 dont 5 femmes
Production de semences de R1 de riz	Des producteurs de semences de base de riz ont engagé la production de semences de R1 en contre saison à partir des semences de base produites en hivernage, sur 311 Ha
Mise en relation PPAAO/WAAPP Gambie avec le RESOPP pour la fourniture de semences de 2 variétés de niébé et 2 catégories des semences (base et R1)	26 tonnes de semences livrées au PPAAO Gambie par le RESOPP
Participation à l'atelier régional de lancement d'ASIWA à Abidjan	Déclaration d'engagement signée par le Coordonnateur national PPAAO
Elaboration de l'Avenant à la Convention de production de semence de pré-base de maïs, sorgho, riz et mil avec l'ISRA 2015/2016	Le projet de Convention est envoyé à l'ISRA pour signature
Suivi de la production de semences de pré-base de maïs, sorgho, riz et mil par	Le programme retenu d'accord partie avec l'ISRA pour 2015/2016 est : Maïs: 3 000Kg

l'ISRA	Sorgho : 1 200 Kg Riz :6 000Kg Mil: 1500 Kg
Suivi de la production de semences de pré-base de maïs, sorgho, riz et mil par l'ISRA	Les surfaces prévues sont : Maïs 3 Ha Sorgho : 2 Ha Riz : 2,5 Ha Mil: 3 Ha
Production de semences de R1 de riz en contre saison	Des producteurs de semences de base de riz ont engagé la production de semences de R1 en contre saison à partir des semences de base produites en hivernage, sur 311 Ha
Production de semences certifiées de R1 en hivernage	Coopérative de Dianah Malary : 50 Ha de NERICA 4 Entente de Diouloulou : 8Ha de NERICA4 Ets TAMBEDOU : 750 Ha de maïs
Organisation d'une foire nationale sur les semences 29 30 septembre 2015	Plusieurs séances de travail sont tenues avec les parties impliquées : AFSTA, ROPPA, AFAO. Le budget et l'organisation à mettre en place ont été étudiés et proposés au CTA. Les ressources n'étant pas disponibles jusqu'au 10 septembre, les membres du comité ont suggéré un report de l'activité pour l'année prochaine. Les dispositions soient prises suffisamment à temps pour une bonne organisation de cette foire.

<p>Organisation de 7 ateliers de formation des organisations de producteurs de semences en techniques de stockage et conservation des semences</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 2 ateliers organisés à Kaolack et 2 à Thiès durant la période du 26 au 30 avril 2015 ; • 1 atelier organisé à Ziguinchor du 1^{er} au 3 juin ; • 1 atelier organisé à Tambacounda du 4 au 6 juin. • 1 atelier à Kaolack du 15 au 16 octobre 2015 • Nombre de participants : 164
<p>Mise en œuvre d'une recommandation de la Banque Mondiale : Acquisitions d'unités mobiles de conditionnement</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Deux missions réalisées en Côte d'Ivoire et en Guinée Conakry pour s'inspirer de leur expérience sur l'acquisition d'unités mobiles et l'élaboration des spécifications techniques.
<p>Projet de production de semences de base d'arachide en contre saison ASPRODEB/ANIDA</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi de la mise en place du programme de production de semences d'arachide en contre saison • Programme prévisionnel 226 Ha pour une production estimée à 339T de semences de base

En outre, pour contribuer à l'effort public de soutien aux producteurs ruraux et renforcer l'utilisation à large échelle des semences certifiées, le PPAAO/WAAPP a reconduit en 2015, la mise en œuvre de l'opération de distribution de semences certifiées subventionnées initiées en 2014 pour contribuer à l'élaboration du programme d'intensification ciblée du Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural (MAER), dénommé **«Dopage de la production agricole» pour l'hivernage 2015»**.

L'opération avait ciblé 1 351 tonnes de semences certifiées ainsi réparties :

- Mil = 297 tonnes
- Niébé = 172 tonnes
- Sorgho = 7 tonnes
- Maïs = 875 tonnes

Les semences sont fournies par trois opérateurs qui exécutent des projets de production de semences certifiées financés le FNRAA ans le cadre du programme.

A cause du démarrage tardif de la mise en œuvre de cette opération toutes les quantités de semences prévues n'ont pas été cédées. Au total, l'opération a enregistré un nombre de bénéficiaires égal à 25 506 producteurs.

Sous composante 1.2 : mise en œuvre des stratégies régionales

Volet 1.201 : Gestion des savoirs et communication sur les réalisations du programme

L'objectif de ce volet est de mettre en œuvre le plan de communication du WAAPP.

Pour atteindre cet objectif, il a été retenu dans le PTBA de 2015 un certain nombre d'activités dont la situation de mise en œuvre est résumée dans le tableau ci-dessous.

CODE ACTIVITE	COMPOSANTES/ SOUS COMPOSANTES/ ACTIVITES	ETAT D'AVANCEMENT AU 31 DECEMBRE
1.20102	Communication de masse sur les technologies	
	Tenue de séances publiques d'information et de communication sur les technologies à travers les loumas et autres opportunités	Quatre (04) fora régionales d'information et de sensibilisation sur les technologies diffusées par le WAAPP ont été organisées
	Participation aux foires agricoles publiques nationales et internationales	Participation à la FIARA de 2015 et à la foire des technologies de la conférence internationale d'ECOWAP +10
1.20103	Mise en place et animation de plateformes multimédia	
	Finalisation, entretien et animation (rédaction d'articles) du site WEB du PPAAO/WAAPP	En cours
1.20104	Activités médiatiques	
	Reportages, publi-reportages et visite presse sur les activités et résultats du projet	Des éléments radio, télé et presse écrite réalisés avec les visites de terrain de la mission de supervision de mai. Des articles de presse (radio, télé, presse écrite et presse en ligne) et un publi-reportage sur la foire des technologies de la conférence internationale d'ECOWAP +10 produits
	Réalisation de films documentaires sur les technologies	Réalisée. Un film sur des projets en cours d'exécution réalisé et présenté lors de la réunion de synthèse des missions de supervision de mai
1.20105	Edition de supports de communication	

	Confection de supports de communication	Réalisé
	Impression du bulletin d'informations trimestriel	Le premier bulletin a été réalisé. Il reste sa diffusion
	Edition d'agendas et de calendriers	Agendas et calendriers de 2015 réalisés
	Confection Tshirts, casquettes, et autres gadgets de communications (clés USB, porte-clés, etc.)	Réalisé

Volet 1.202 : Mise en œuvre de la stratégie "d'intégration du genre"

L'objectif de ce volet est de promouvoir l'intégration du genre dans la mise en œuvre du programme et faire bénéficier de façon équitable les hommes, les femmes et les jeunes des services rendus par le PPAAO/WAAPP.

Les principales activités de 2015 ont trait aux renforcements de capacités des acteurs, à la facilitation pour mieux intégrer les différentes couches de la population en l'occurrence les femmes et les jeunes dans les programmes de formation et dans ceux relatifs au financement des unités de transformation agro – alimentaire et aux subventions en semences à des producteurs.

Les détails des réalisations techniques :

- 1) Formation des femmes sur les technologies agro-alimentaires** développées par l'ITA ; nous sommes allés à l'échelle et de 99 femmes en 2014, ***nous avons formé en 2015, deux cent (200) femmes et 16 techniciens de l'ANCAR et du RESOPP.*** Les modules ont porté sur les : (i) Transformation Céréales locales ; (ii) Transformations Fruits et légumes ; (iii) le lait ; (iv) les farines infantiles (v) les préparations culinaires ; (vi) la transformation du poisson et autres produits halieutiques et (vii) la démarche qualité. Ces formations ont fait l'objet de démultiplication sous forme de sensibilisation et de démonstration auprès de ***15.000 personnes dans les différentes zones agro -écologiques.***

Donc, en 2014 – 2015, en plus des ***300 femmes formées*** pendant 10 jours à l'ITA, un cumul de 30.000 (femmes et jeunes) est touché en fin de l'année 2015. La formation des ***16 techniciens*** vise à venir en appui aux groupements dont des membres ont été formés pour qu'ils respectent les règles d'hygiène et de qualité et



qu'elles puissent pérenniser leurs activités



Séances de formation sur divers produits à l'ITA (Lait, céréales locales, produits halieutiques)

2) Une visite d'échanges

Une visite d'échanges a été organisée en 2015 au Bénin au profit d'une dizaine de femmes transformatrices. Dans la logique de diversifier la gamme de produits proposés aux clients, les femmes ayant participé au voyage ont été renforcées dans la préparation de divers sous produits à base de céréales (le maïs) de légumineuse (le niébé) et de tubercules (le manioc). Ainsi, dans la partie « formation » du voyage d'études, les procédés de fabrication du yéké yéké (cous cous de maïs enrichi au niébé), du Gambarilifin (farine de maïs dégermée, décortiquée et panifiable), du gari et du riz étuvé ont été dispensés. Et l'autre partie du voyage a porté sur la visite des expériences et des types d'organisations existantes (la plateforme des femmes étuveuses de riz de Glazoué).



(i) Les machines pour l'étuvage du riz

(ii) Le conditionnement du riz étuvé dans des sacs de 50 kg

(iii) Les femmes sénégalaises à l'apprentissage du Gari au centre Songhaï (Bénin)

De retour au Sénégal, elles ont commencé à en produire et à en commercialiser :





Trois (03) produits que le GIE Jaayré de MBoumba (Région de ST Louis) a commercialisé en 50 sachets de chaque à la foire de la promotion des produits de la Casamance tenue à la place de l'Obélisque du 06 au 16 Août 2015 après la visite au Bénin.

○

3) Les facilitations auprès des autres composantes du programme pour renforcer les capacités des femmes

3.1 Appui en intrants et en matériel pour des unités de transformation

L'opération d'appui en semences certifiées d'arachide aux groupements de femmes bénéficiaires des tables de traitement de l'huile a été poursuivie et pour la campagne d'hivernage 2014 – 2015, trente un (31) groupements ont pu en bénéficier , chacun a emblavé 02 ha



La présidente du GPF « Gadega » de Birkilane qui a bénéficié de la subvention de l'arachide du WAAPP

3.2 Deux autres appuis ont été apportés

Un(01) appui en faveur des femmes évoluant dans les secteurs production /transformation sous forme d' équipements post récolte de riz en Casamance ; l' enveloppe d' un montant de 67 millions de FCFA est destinée à l'achat de décortiqueuses et l'autre appui de 123 millions de FCFA a été octroyée par le FNRAA en faveur de 84 groupements de femmes détenteurs de petites unités de transformation(cf. film documentaire réalisé).

- 4) Activités en rapport avec le suivi –évaluation, la communication.** Elles ont été menées en rapport avec les Points focaux genre, les porteurs de projets et des producteurs bénéficiaires etc.) ce qui a permis de mieux intégrer les aspects genre dans les activités des différentes composantes et d'atteindre un ***ratio de 38% de femmes bénéficiaires.***

4.1 Des ateliers de sensibilisation et d'informations sur des technologies ont été organisés sous forme de fora régionaux à Kaolack, Kaffrine, Diourbel et NDiaganiao (Thies)



01 table de traitement de l'huile d'arachide **Des variétés de sorgho**



01 batteuse de mil

Pour chaque sortie, **plus d'une centaine de personnes** ont répondu à l'invitation (cf. **listes de présence**) et elles ont été sensibilisées aux technologies et variétés existantes.

4.2 Des missions de terrain avec le S/E

Des actions conjointes ont été organisées avec le suivi-évaluation (Visite des projets de recherche du CNS et de 02 projets DGE sur le riz et le maïs en zones irriguées)avec un focus sur ceux ciblant particulièrement les femmes :

A titre illustratif, le projet « Amélioration de la production de maïs en système irrigué dans la VFS par la diffusion de variétés performantes et de BPA » qui en Mars 2015 avait touché **1394 ménages dont 457 de femmes et 17 860 producteurs dont 7150 femmes (40%)**.

Pour le CNS, un accent particulier a été mis sur la formation des étudiants : au total, 99 PH.D, 69 Masters et 02 ingéniorat ont été financés par le WAAPP.

Conclusion et Perspectives

Des résultats importants ont été obtenus par le Programme durant cette année 2015 mais il reste encore beaucoup à faire pour satisfaire le nombre de besoins pratiques sans cesse croissants que les groupes cibles (les femmes et les jeunes) voudraient bien voir réglés. Et il faudrait sans que la liste des actions ne soit exhaustive :

- Accroître davantage l'accès aux facteurs et moyens de production (Plaidoyer pour de bonnes terres, des semences de qualité, des équipements pré et post récolte pour une productivité, juguler la pénibilité de certains travaux qui malheureusement sont le lot quotidien des femmes rurales). Pour y arriver :
 - Augmenter les allocations de ressources en finançant un plus grand nombre de projets commandités en faveur des femmes tout en ciblant particulièrement les technologies sensibles au genre (les équipements pré et post récolte comme les décortiqueuses de riz, la tables de traitement de l'huile d'arachide, les batteuses de mil, les granulateurs multi fonctionnels, les kits de matériel de production, les emballages etc.

Ainsi, pour les projets existants, il faut faire des rallonges budgétaires afin d'augmenter le nombre de technologies déjà distribuées (ex : les tables de traitement de l'huile).

Il est également possible d'ouvrir dans les projets DGE (les projets mil, sorgho, maïs, riz, sésame etc.), une fenêtre sur la transformation de qualité ; ce qui suppose de renforcer davantage la formation et la mise en place de dispositifs pour faciliter la mise en marché des produits (emballages) et

une 3^{ème} catégorie de nouveaux projets commandités axés sur des technologies nouvelles (ex : le granulateur multi fonctionnel, des technologies provenant d'autres CNS.....) pour les femmes et les jeunes pourrait être financée.

- Mieux impliquer les femmes dans les activités de production de semences (de bonnes perspectives s'offrent avec l'octroi par le WASP d'un montant de 50.000 US\$ à la FEPRODES pour des activités spécifiques de femmes et de jeunes évoluant dans le secteur semencier. Aussi, d'autres activités sont prévues dans le PTBA 2016 en rapport avec le WASP comme la formation sur les techniques de production de semences, l'octroi de batteuses de mil à des groupements de femmes actives dans le secteur semences.

Volet 1.203 : Appui à la mise en œuvre des stratégies opérationnelles d'adaptation au changement climatique initiées par le MAER

Les objectifs visés sont :

- Sensibiliser et informer les parties prenantes sur le changement climatique et les stratégies d'adaptation.
- Appuyer la mise en œuvre des actions prioritaires définies par le MAER.

Les activités prévues dans le PTBA de 2015 pour atteindre ces objectifs n'ont pas été réalisées. Cependant le point focal chargé du volet changement climatique du WAAPP a été désigné. Un plan d'actions a été élaboré pour permettre au PPAAO de contribuer à la prise en charge des aspects liés au changement climatique et à l'Agriculture intelligente face au changement climatique.

Volet 1.205 : Mise en œuvre des mesures de sauvegarde environnementales et sociales

Un point focal des aspects liés à la sauvegarde environnementale a été désigné en août 2015.

Dans le cadre la de Revue a Mi-parcours du WAAPP-2A, une mission d'appui sur les questions de sauvegarde environnementale et sociale organisée dans la période de novembre-décembre par l'équipe de sauvegarde de la Banque Mondiale. La mission a permis d'apprécier la consistance et l'état de mise en œuvre des questions de sauvegardes par le PPAAO Sénégal.

La mission a fait les constats suivants :

- Le recrutement du Point Focal Environnement (PFE), déjà opérationnel;
- Une bonne collaboration entre le WAAPP-SN et l'Agence Nationale de l'Environnement, communément connue sous le pseudo DEEC (Direction de l'Environnement et des Etablissements Classés) et les cellules/comités régionaux de développement, composés d'un ensemble d'acteurs locaux veillant au respect et à la conformité avec les politiques nationales;
- La Systématisation du processus de screening social et environnemental des sous-projets
- Un retard dans la dissémination des résumés exécutifs des documents de sauvegardes (CGES, CPR et PMP) à tous les acteurs concernés pour leur compréhension et appropriation de ces documents et la formation les acteurs sur ces outils.

La performance du projet dans la prise en compte des questions des sauvegardes sociales et environnementales a été jugée satisfaisante.

La mission a recommandé:

- Le partage/la dissémination des documents de sauvegardes aux différents acteurs (mieux si résumés exécutifs traduit aussi en 2 langues nationales) ;
- La revue/l'évaluation du processus de screening des sous-projets pour une meilleure systématisation;
- L'organisation d'un atelier national (formation sommaire) de remise à niveau comprenant les 2 PFSEs de l'UGP, le PF de S&E (Suivi et Evaluation), les PFSEs des différentes stations de R&Ds, 1 représentant de chaque structure financée sous le WAAPP 2A, et certains acteurs clés intervenant dans la mise en œuvre des activités du projet- (**Février-Mars, 2016**) ;
- L'organisation d'un séminaire de formation régional (à l'image de celui de Dakar 2011) avec comme objectif (i) le partage d'expérience entre les 13 pays participants du WAAPP; (ii) une remise en niveau en politiques de sauvegardes social et environnementale et inclusion du genre, et enfin, (iii) la définition d'un plan d'action sauvegardes et genre pour élucider les activités restantes tout comme les opérations futures du secteur.

Volet 1.207 : Mise en œuvre du plan d'action sur le système de riziculture intensif (SRI)

L'objectif est de développer le système de riziculture intensif (SRI) au Sénégal.

Une seule activité est prévue dans ce volet en 2015 à savoir l'évaluation et la capitalisation des différentes expériences sur le SRI pour laquelle le consultant est sélectionné et il a démarré le travail.

Composante 2 : Centre National de Spécialisation

Cette composante vise à renforcer la coopération régionale dans la génération de technologies en alignant les priorités nationales avec les priorités régionales. Elle va appuyer le passage des Centres Nationaux de Spécialisation (CNS) en Centres Régionaux d'Excellence (CRE). Elle vise aussi à renforcer les structures nationales de recherche associées aux CNS dans le développement de la chaîne de valeur et à faciliter les synergies avec les CGIAR appropriés et d'autres centres de recherche internationaux.

Sous Composante 2.1 Renforcement des équipements et infrastructures de base du CNS

L'objectif principal de cette activité est de permettre au Centre National de Spécialisation (CNS) de disposer d'équipements de pointe et d'infrastructures de qualité pour pouvoir mettre en œuvre le programme défini afin de répondre efficacement aux objectifs du PPAAO/WAAPP.

Les résultats attendus en 2015 pour cette sous-composante sont l'acquisition de véhicules, de matériel informatique et d'équipements de laboratoire. Par ailleurs, cette sous-composante comprend deux volets d'activités : le renforcement en équipement et en matériel du CNS et la réalisation d'infrastructures. Il faudra noter que la plupart des marchés de 2014 ont été payés en 2015 et que beaucoup de marchés de 2015 ont été lancés tardivement (Amphithéâtre, Mini centrale solaire, audit de certification du laboratoire, fermes semencières)

Volet 2.1.1 Renforcement en équipement et en matériel du CNS

Ce volet d'activités a connu un niveau de réalisation très satisfaisant en 2015. La plupart des équipements et matériels et les marchés sont livrés, réceptionnés et payés (tableau) ; seuls quelques marchés qui sont en attente de livraison.

Tableau: Niveau de réalisation de l'acquisition des équipements et matériels du CNS.

Résultats	Valeur cible en 2015	Valeur atteinte en 2015	Niveau de réalisation ²
Acquisition véhicules	Réception	Tous véhicules réceptionnés sauf le bus (marché attribué à Tata, attente de livraison)	95 %
Matériel de labo et atelier	Réception	Marchés de 2014 exécutés à 80% marchés 2015(bioinformatique et génotypage marché attribué	80% 17%
Matériel informatique	Réception	Réceptionné Livré et payé	100 %
Acquisition de matériels audiovisuels	Réception	Réceptionné Livré et payé	100 %

Volet 2.1.2 Renforcement des infrastructures du CNS

Dans ce volet d'activités, il est prévu la construction de l'amphithéâtre, de la salle polyvalente, de l'aire de conditionnement et des abris grillagés au CERAAS, l'aménagement et la réhabilitation de laboratoires de l'ITA, la construction de la station de décalcification, de la chambre froide et du mur au CNRA de Bambey, et enfin, l'aménagement et la réhabilitation des locaux et bureaux du BAME. En termes de mise en œuvre, malgré un progrès notable sur les marchés (un consultant en génie civil et un architecte ont été recrutés pour réaliser les études de faisabilité, l'élaboration des cahiers de charges pour les travaux de réhabilitation des infrastructures du CNRA et l'amphithéâtre du CERAAS et un autre pour la réalisation des études de sol), les travaux de construction n'ont pas pu démarrer en 2015. L'exécution de ces marchés sera une des principales préoccupations du CNS en 2016.

² Ces taux ont été calculés à travers une pondération des tâches liées à l'exécution des marchés. En effet, un poids a été affecté à chaque étape du processus d'exécution des marchés selon son importance en termes de durée nécessaire pour sa réalisation. C'est ainsi que ces chiffres ont été obtenus.

Sous Composante 2.2. Renforcement des capacités des acteurs et du personnel d'appui à la recherche

L'objectif principal de cette sous-composante est de permettre au Centre National de Spécialisation (CNS) d'avoir à sa disposition un personnel capable de conduire avec succès les activités du programme. Cette sous-composante comprend deux volets : la formation des acteurs et la mobilité des acteurs. Dans cette sous-composante, des réalisations importantes ont été notées en 2015.

Volet 2.2.1 Formation des acteurs

Pour ce qui concerne les formations, en 2015, 14 PhD et 16 MsC pour le personnel de recherche ainsi que 3 formations de courte durée pour le personnel d'appui ont été réalisées. Soit un total de 33 formations. Parmi ces 33 bénéficiaires 11 sont des femmes. En termes de répartition géographique, 5 formations sont effectuées au Ghana (WACCI), 15 en France (Université Montpellier SupAgro, Cirad, IRD, Museum d'Histoire Naturelle), 3 en Belgique (Universités de Gembloux, de Liège et de Louvain), 1 au Brésil (Université Londrina), 1 au USA (Université California Riverside) et 8 au Sénégal (ENSA, UCAD, ISFAR, CESAG).

En ce qui concerne le programme d'allocation de bourses de Master et de Thèse, pour 2015, 20 masters et 34 thèses ont été mises en œuvre sur un objectif de 21 et 21 respectivement. Nous avons opté pour un recrutement d'un nombre plus important de doctorants compte tenu de la date d'échéance du WAAPP. Ainsi, on peut constater que les objectifs fixés dans ce volet de la formation des acteurs ont été atteints 95 % pour les masters et à 162 % respectivement pour les thèses (Tableau 3). Parmi les allocataires sélectionnés en thèse et en master, 10 et 7 sont respectivement des femmes.

Volet 2.2.2. Mobilité des acteurs

Les objectifs de ce volet d'activités sont les suivants :

- Permettre aux différents acteurs de s'approprier les nouvelles technologies ;
- Donner l'opportunité aux chercheurs plus expérimentés de faire bénéficier de leurs compétences aux CNS où ils effectuent des visites ;
- Permettre la formation par la pratique et la mutualisation des compétences et l'intégration sous régionale par la recherche.

Pour l'année 2015, des visites d'échanges au nombre de cinq (05) ont été effectuées dans la sous-région (Ghana, Bénin et Mali) sur un objectif de 10 soit 50% de réalisation (Tableau 4). Aucune visite scientifique n'a été effectuée.

Sous Composante 2.3 Certification, communication et planification

Volet 2.3.1 Diagnostic et certification ISO

Ces activités ont connu un démarrage effectif 2014 par l'initiation d'une démarche qualité en vue d'obtenir une certification ISO 9001, version 2008 sur le plateau de génotypage du CERAAS. Au préalable, un audit de diagnostic a été effectué en Mars 2014 à l'issue duquel, un plan d'action a été établi. Un responsable qualité a été recruté pour mener le système de management de la qualité. En Mai 2014 la démarche a été officialisée par la rédaction d'une première lettre de politique qualité suivie d'une formation du responsable qualité en Juin 2014 à Montpellier sur la norme ISO 9001 et la métrologie générale des équipements. Un 1er audit interne a été réalisé en Avril 2015 suivi en Juin 2015 d'une 1ère Revue de Direction. Pour réévaluer le système un deuxième audit interne a été fait en Aout 2015. L'audit de certification prévu pour octobre 2015 n'a pu être réalisé à cause du retard accusé sur le processus de lancement des marchés. Il sera effectué en 2016

En ce qui concerne l'accréditation des laboratoires de chimie, de mycotoxine et de microbiologie de l'ITA (accréditation selon la norme ISO 17025), le diagnostic de l'état des lieux a été réalisé, le manuel qualité élaboré, de même que les plans qualités des laboratoires, les procédures, les instructions et les fiches d'enregistrement. Par ailleurs, les laboratoires ont participé avec succès aux tests d'inter-comparaison du BIPEA, du FAPAS et des audits internes à blanc pour le laboratoire des Mycotoxines ont été réalisés.

En ce qui concerne le laboratoire eau-sol-plante du CNRA de Bambey, le processus de certification n'a pas encore été initié. Les laboratoires ont été réhabilités et des équipements supplémentaires sont en cours d'acquisition.

Volet 2.3.2 Stratégie de communication

Pour ce volet d'activités, un plan et des supports de communication ont été élaborés. Une cellule communication dynamique composée des responsables communication des différentes composantes a été constituée et chargée de mettre en œuvre le plan de communication du PPAO. Par ailleurs, des supports de communication ont été produits et un reportage réalisé. La stratégie de communication du CNS a pour objectif de favoriser l'adoption des technologies générées et diffusées dans le cadre du PPAO et de renforcer les échanges régionaux de technologies. Pour ce faire, la stratégie de communication du CNS s'est fixé des objectifs spécifiques que sont:

- Informer les cibles, les acteurs du projet et le grand public sur les réalisations du programme par la réalisation d'émissions (radio et télévision) et publi-reportages dans le cadre de prestations privées ou de partenariats avec les médias (émissions sur le PPAO, plateau TV, films documentaires, campagnes avec les radios communautaires, etc.), l'organisation de visites guidées et de journées portes-ouvertes, la publication de contributions et de communiqués de presse;
- Diffuser à grande échelle et sensibiliser sur les technologies générées ou diffusées par le WAAPP en participant à des foires (locales, nationales, régionales et internationales), et en élaborant des supports de communication (vidéos de démonstration des technologies, brochures, plaquettes etc.) ;
- Favoriser le partage de technologies à l'échelle régionale par des échanges avec les cellules de communication des autres pays membres du PPAO sur les technologies générées au niveau des différents pays, le partage d'information avec les Responsables Techniques des agences d'exécution et la Participation aux visites d'études des chercheurs et des acteurs pour la capitalisation des résultats
- Mettre en place et animer des plates-formes virtuelles fonctionnelles (site web, facebook)
- Faciliter la communication interne entre les parties prenantes du WAAPP (Dgroup, etc.).

Volet 2.3.3 Planification de la recherche

Les résultats attendus pour cette activité sont l'établissement de projets de recherche communs avec les centres du CGIAR et autres centres de niveau avancé et la signature de conventions de coopération entre le CNS et ces mêmes Centres.

Les quatre (4) conventions de partenariat pour la recherche, la formation et l'approvisionnement en produits chimiques critiques qui ont été signées avec l'ICRISAT, le CIRAD, Montpellier SupAgro et l'OCRI sont en cours d'exécution. En 2015, le CNS a été choisi pour héberger le hub régional de la plateforme intégrée

pour l'amélioration des plantes (Integrated Breeding Platform IBP) suite à un accord tripartite entre le CIMMYT, le CORAF et l'ISRA. Cette plateforme qui est un lieu d'intégration des données issues des programmes d'amélioration variétale est un excellent outil de planification à l'échelle des programmes de sélection aux niveaux national et régional. Le coordinateur technique de cette plateforme a été recruté et est en poste au CERAAS où il a débuté le déploiement de l'outil au niveau des chercheurs du CERAAS et de Bambey. De plus, un dispositif de recherche et d'enseignement en partenariat intitulé innovation et amélioration variétale en Afrique de l'Ouest a été monté. Les signataires de ce dispositif incluent le CORAF, l'ISRA, l'INERA, l'IER, l'INRAN, le CIRAD et Montpellier SupAgro. En plus de l'organe de gouvernance que ce dispositif met en place et pourrait constituer à terme une gouvernance pour le CNS, ce dispositif permet de fédérer les efforts de recherche en amélioration des céréales sèches et légumineuses associées au niveau régional. Le premier comité de pilotage de ce dispositif s'est tenu le 15 décembre 2015 à la Somone et le coordonnateur du CNS a été choisi pour coordonner le dispositif. Aussi, le président de ce Comité de Pilotage est le DG de l'IER (Mali) ce qui permet une véritable ouverture dans le processus de planification régional. En outre, en 2015, le CERAAS a développé 3 projets avec l'ICRISAT et le CIRAD dans le cadre des CRP Grain Legumes et Dryland Cereals. Enfin, un important programme de recherche (Sorghum et Millet, Innovative Lab, SMIL) financé par l'USAID et qui implique l'ITA, le CNRA de Bambey, le CERAAS et diverses universités américaines (Purdue, Texas A&M, Kansas State University) est en cours d'exécution. Ce projet porte sur une période de 5 ans (2014 – 2019) et implique des recherches le long de la chaîne de valeur du mil et du sorgho.

Sous Composante 4 : Appui aux programmes de recherches

Cette sous-composante vise à appuyer la mise en œuvre de programmes de recherche pour la génération de connaissances ou de technologies aptes à contribuer à l'augmentation de la productivité des céréales sèches, et également des échanges en vue de développer un partenariat entre le CNS, les SNRA et les universités de la sous-région. Un autre objectif est de supporter l'émergence de fermes semencières.

Dans cette sous-composante, il était prévu l'exécution des activités suivantes :

- Appel à projets commandités et compétitifs ;
- Attribution et mise à disposition des ressources pour l'exécution des projets ;
- Mise en œuvre du programme de recherche Développement commandité et compétitif ;

- Acquisition d'équipements pour les fermes semencières de production de semences de pré base ;
- Production de semences.

Volet 2.4.1 Projets de recherche commanditée

Un nouvel appel a été lancé en fin 2014 pour des projets à exécuter dans la période 2015 - 2017. Au total, 20 notes conceptuelles ont été reçues et dix d'entre elles ont été retenues pour avancer en propositions finales. Après évaluation par experts, 8 projets ont été retenus pour exécution. Il s'agit des projets suivants :

Titre	Porteur	Institution
Gestion durable de la biodiversité du niébé (<i>Vigna unguiculata</i> L. Walp) et espèces apparentées sauvages au Sénégal	Dr Amy Bodian Djiba	CERAAS
Analyse et compréhension de la tolérance à la sécheresse au jeune âge chez le mil et l'arachide	Dr Amadou Oury Diallo	CERAAS
Génération de connaissances et de techniques culturales pour la relance du mil Sanio (<i>Pennisetum glaucum</i> L. R. Brown) dans les zones de cultures en Casamance.	Moustapha Guèye	CRZ Kolda
Revêtement nanocomposite antifongique pour la prévention de l'infestation des produits agricoles par les souches de champignons <i>Aspergillus aflatoxinogène</i> .	Pr. Mbacké Sembène	UCAD
Usage simplifié de la fertilisation biologique par la technique d'enrobage de graines chez le maïs et le sorgho	Pr Samba Ndao Sylla	UCAD
Développement de nouveaux marchés pour les petits producteurs de céréales sèches par l'amélioration du procédé de fabrication et la promotion du couscous économique	Fallou Sarr	ITA
Développement de la technologie de production de bioéthanol au Sénégal à partir du sorgho sucré	Dr Lat Souk Tounkara	ITA
Intensification de la culture du mil par l'utilisation de légumineuses (arachide, niébé) combinée à des techniques de fertilisation innovantes	Dr Laure Tall	LNRPV

La situation d'exécution des sous-projets de recherche commanditée est présentée en [annexe 2](#).

Volet 2.4.2 Projets de recherche compétitive

La situation d'exécution des sous-projets de recherche commanditée est présentée en [annexe 2](#).

Volet 2.4.3 Production de semences de pré-base

La production de semences pré-base réalisée en 2015 est consignée dans le tableau 5.

Tableau: Production de semences de pré base réalisée en 2015

Spéculation	Nom des variétés	Superficie en Ha	Production en Tonnes
Maïs	3 variétés (Early Thai, Obatampa, et Swan 1)	4	6,35
Mil	3 variétés (Souna 3, Thialack 2 et Gawane en CSC)	4	4,34
Sorgho	4 variétés (621 B, 622 B, F2-20, CE 180-33 en CSC)	4	6,43
Niébé grain et fourrager	4 variétés (Yacine, pakau, Mélakh et 58-74)	5	3,23
Riz	5 variétés (Nérica 1, 5 et 6, BG 90-2 et Dj 12-519)	2	3,50

Composante 3 : Financement à la demande pour le développement, la diffusion et l'adoption des technologies améliorées

Elle vise à (i) renforcer la R&D et la Recherche Adaptative axées sur les priorités et la demande des bénéficiaires, (ii) généraliser la diffusion et l'adoption à grande échelle des technologies et la formation des acteurs, et (iii) contribuer à la disponibilité des semences certifiées.

Pour 2015, la composante 3 du PPAAO / WAAPP s'était donné deux orientations majeures à savoir : (1) la consolidation des acquis et l'approfondissement de la diffusion des technologies tant sur le plan spatial que sur le plan de la participation des couches vulnérables que sont les femmes et les jeunes et, (2) l'accompagnement de l'action du Gouvernement, en soutenant l'atteinte des objectifs de développement du Plan Sénégal Emergent (PSE) et sa composante agriculture, le Programme d'Accélération de la Cadence de l'Agriculture Sénégalaise (PRACAS).

ACTIVITES DU FNRAA

Pour soutenir ces deux orientations, le programme de travail proposé par le FNRAA en 2015 est articulé autour de neuf (9) grandes activités que sont : (1) la formation des femmes et des jeunes à l'élaboration des projets ; (2) la formation en gestion financière des femmes et des jeunes ; (3) l'organisation de visites d'échanges des acteurs au Burkina Faso (fruits et légumes, petits matériels agricoles, plateformes d'innovations) et au Mali/Bénin ; (4) l'appui au renforcement des six plateformes d'innovations pour booster l'échelle de la diffusion des technologies ; (5) le suivi technique et financier des projets financés avec un accent particulier sur les stratégies visant à améliorer de manière sensible l'échelle de diffusion des technologies (utilisation des tables filières mises en place par le PAFA ; (6) l'appui aux femmes transformatrices ; (7) la mise en œuvre du chronogramme des appels à propositions (a) pour les projets commandités pour deux filières prioritaires du PRACAS à savoir l'oignon et le développement de la filière fruits et légumes et (b) les projets compétitifs pour la RA/RD et la DGE ; (8) l'appui institutionnel au FNRAA pour le doter des moyens nécessaires à son fonctionnement et lui permettre de mener à bien la mise en œuvre de la composante 3 du PPAAO/WAAPP, (9) le suivi-évaluation de la mise en œuvre de l'appui institutionnel de l'ANCAR et de la DISEM pour accompagner respectivement la diffusion des technologies et la production de semences.

Activité 1 : Formation des femmes et des jeunes à l'élaboration de projets

Objectif :

Former les femmes et les jeunes du SNRASP à l'élaboration de projets relatifs à la Recherche & Développement et à la Recherche Adaptative.

Résultat :

Deux (2) sessions de formation à l'élaboration de projets ont été organisées du 11 Mai au 15 Mai 2015 et du 18 au 22 Mai 2015 avec la participation des potentiels soumissionnaires aux différents guichets de la composante.



Photo : une vue de la salle

Ces sessions ont été essentiellement destinées aux femmes et aux jeunes (âgé de 35 ans au plus) des institutions du SNRASP ayant un niveau compatible avec les exigences de la formation et un draft de projet. Cet atelier a été animé par trois consultants :

- Un spécialiste en formulation de projets ;
- Un spécialiste en rédaction scientifique;
- Un spécialiste en études environnementales et sociales.

L'atelier a enregistré la participation de cinquante-neuf (59) acteurs (jeunes et femmes) dont vingt-huit (28) femmes (soit 47%) venant des différentes structures du SNRASP.

Activité 2 : Formation en gestion financière des femmes transformatrices

Objectif :

Former en gestion financière les femmes des GIE appuyés par le projet

Résultats :

Cinq (05) sessions (de trois jours chacune) de formation en gestion financière ont été organisées à l'intention des femmes des GIE qui devaient bénéficier d'un appui financier du programme en 2014. L'atelier a enregistré la participation de cent trente-quatre acteurs (134) dont 126 femmes soit 94% venues des différentes régions du Sénégal.



VUE de la salle de formation



Visite de la Coordinatrice du PPAO SENEGAL et de la Mission de la Banque Mondiale

Activité 3 : Appui aux femmes et aux jeunes dans la transformation

Objectif

- Appuyer financièrement des organisations de femmes et de jeunes engagés dans la transformation des produits agricoles pour leur permettre de développer leurs activités et de créer des emplois ;
- Massifier l'appui du WAAPP en direction des couches les plus vulnérables que sont les femmes et les jeunes

Résultats

Les dossiers ont été examinés et validés par la commission mise en place à cet effet entre l'UCTF et le FNRAA et présidée par le responsable genre et développement social du WAAPP. Ces subventions pour un montant de 122 615 000 ont été remises à quatre-vingt-quatre (84) GIE lors d'une cérémonie présidée par le Ministre de l'Agriculture et de l'Équipement Rural.



Les bénéficiaires des tables de traitement de l'huile d'arachide ont reçu pour cette campagne agricole un appui en semences d'arachide pour deux hectares.

31groupements/tables ont reçu des semences d'arachide, dont 26 pour la zone

BAS et 05 de la zone Niayes. ; 25 groupements sur les 31 ont effectivement semé. Les groupements qui n'ont pas semé ont eu des difficultés d'accès au foncier dans leurs communes ; 02 groupements de la zone BAN (ADFT Touba et 01 Mérina dakhar) ont acheté directement leurs semences par leurs propres moyens ; ces deux groupements ont ensemencé respectivement 2 ha à Touba et 1 ha à Mérina dakhar.

Pour appuyer les femmes engagées dans la riziculture une commande d'équipements a été initiée et le marché attribué à l'entreprise AGRITECH pour un montant de 67 732 000 CFA. Tous ces équipements ont été réceptionnés par l'ANCAR Basse Casamance qui prévoit d'organiser une cérémonie officielle pour la remise du matériel aux ayant droits. comprenant trois (3) motoculteurs multifonctionnels, deux (2) faucheuses automotrices, neuf (9) batteuses ASI améliorées, quatre (4) décortiqueuses villageoises et une mini-rizerie améliorée.

Activité 4 : Visite des acteurs de la filière fruits et légumes au BURKINA FASO

Objectifs :

L'objectif de la mission est de permettre aux acteurs de découvrir les acquis de la recherche et du développement au Burkina Faso et au NIGER dans les domaines des TIC, de la production et de l'utilisation des fruits et légumes (oignons en particulier) et le riz et d'identifier des technologies qui pourraient faire l'objet de transfert au Sénégal.

Résultats:

La visite au Burkina Faso a été organisée par le FNRAA du 22 août au 1^{er} septembre 2015. Elle a regroupé treize (13) acteurs de la filière fruits et légumes. C'est ainsi que des acteurs sénégalais représentant d'institutions publiques (Direction de l'Horticulture, ANCAR, ISRA/CDH, ITA), d'organisations de producteurs (CNDH) et des privés évoluant dans l'équipement agricole et la transformation des fruits et légumes. Le choix du Burkina Faso s'explique par le fait qu'il héberge le Centre National de Spécialisation fruits et légumes (CNS/FL) et est entrain de capitaliser des acquis forts intéressants. Dès lors une visite des acteurs dans ce pays sur la

production, la transformation et l'utilisation des fruits et légumes s'est avérée pertinente pour appuyer les filières prioritaires du PRACAS.

Le voyage a été un fort moment d'échanges et de découvertes concernant les trois spéculations dont la CNS/FL a en charge à savoir, l'oignon, la tomate et la mangue. En effet, on peut retenir :

- les travaux débutés pour le contrôle de la cochenille farineuse du papayer qui constitue présentement une préoccupation majeure au Sénégal et pour laquelle des initiatives ne sont pas encore prises au niveau de la recherche ;
- l'accompagnement du maillon transformation par la mécanisation avec des équipements pour le volet post-récolte ;
- le prolongement de la période de disponibilité de la tomate par la mise au point de trois variétés d'hivernage ;
- la valorisation des déchets de la mangue pour l'alimentation des animaux d'élevage avec la possibilité d'adapter la technologie sur la tomate, les pommes de cajou avec divers sons (mil, sorgho...) ;
- la nécessité d'orienter la recherche pour la mise au point d'une méthode d'identification des mangues piquées par les mouches des fruits ;
- l'effort de transformation pour créer de la plus-value sur nos produits ;
- la création massive d'emploi de femmes par la mise en place d'unités.



Il est évident que ces différents acquis et les résultats des travaux en cours peuvent contribuer à améliorer la productivité dans nos différentes filières pour l'atteinte des objectifs fixés par les pouvoirs publics concernant le sous-secteur horticole.

Par conséquent les recommandations suivantes peuvent être formulées:

- la mise en œuvre du plan d'actions élaboré lors de la mission;
- l'appui du FNRAA pour une recherche adaptative dans la vallée et en zone Niayes sur trois variétés d'hivernage mises au point par le CNS/FL au Burkina Faso ;
- la promotion des technologies de mécanisation post-récolte en se focalisant sur les spéculations prioritaires ;
- le suivi des tests et le partage des résultats sur **la cochenille farineuse du papayer** avec des produits découverts lors de la mission (**CAMPAIGN** et le **PYRICAL**). En effet, il ressort de la visite que la **cochenille farineuse devient une problématique émergente** pour les productions de mangue et de papaye.
- la prise en compte par le CNS/FL des préoccupations du Sénégal. A cet effet, le WAPP/PPAO pourrait faciliter la participation de représentants des acteurs de la filière aux réunions de programmation et de bilan annuels ;
- la nécessité d'orienter la recherche pour la mise au point d'une méthode d'indentification des mangues piquées par les mouches des fruits ;
- l'appui du FNRAA aux acteurs de la transformation pour une meilleure valorisation des fruits, légumes et produits forestiers.

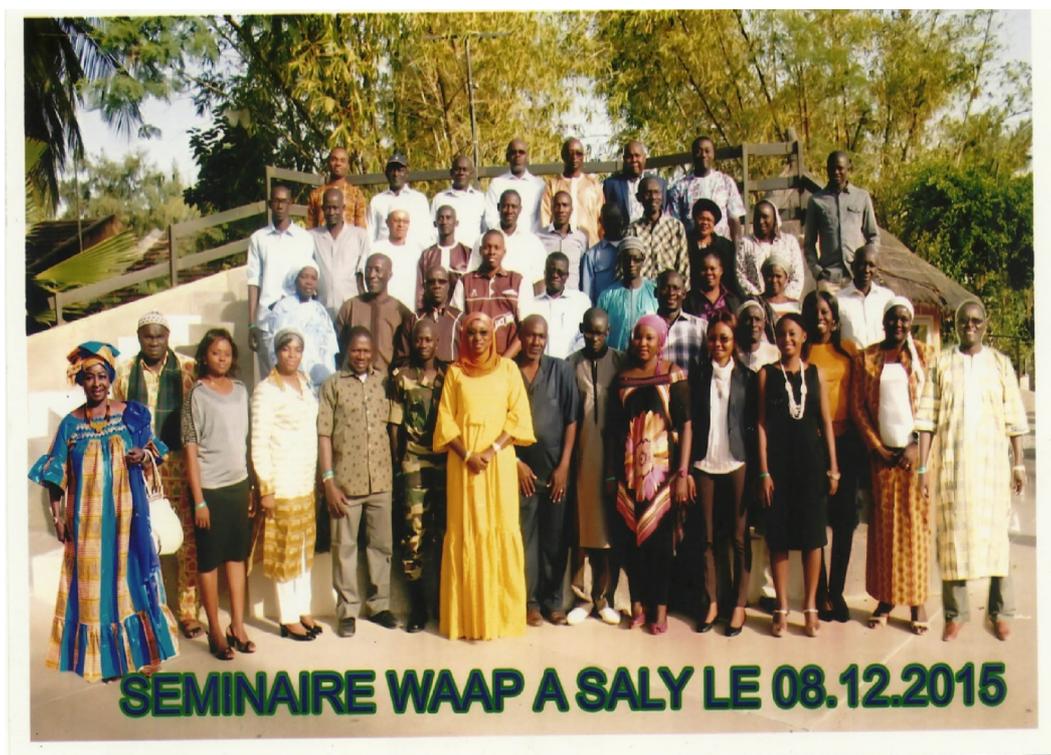
Activité 5 : Appui à l'opérationnalisation des plateformes d'innovations

L'objectif de l'atelier est de renforcer les connaissances et aptitudes des coordonnateurs de projets et des animateurs des plateformes d'innovations sur les principes de l'approche IAR4D et des plateformes d'innovations, sur les domaines d'application et les méthodes d'analyse des chaînes de valeur. Spécifiquement, il s'agit d'améliorer leurs connaissances sur les Chaines de Valeurs Ajoutées (CVA), le lien avec les Plateformes d'Innovations (PI), le processus de mise en place d'une

plateforme d'innovation, la facilitation des Plateformes d'innovations, la prise en compte du genre et équité dans l'accessibilité des acteurs aux intrants et l'accès à l'information et aux marchés.

Cet atelier qui s'est tenu du 7 au 11 Décembre 2015, a regroupé quarante-huit (48) participants (dont 15 femmes). Les participants sont les gestionnaires de projets et des animateurs potentiels des plateformes d'innovations. La formation est assurée par les chercheurs du laboratoire de renforcement de capacité en sciences sociales de l'IITA. Au terme de cet atelier, les objectifs assignés ont été atteints. Les concepts IAR4D, Chaines de Valeurs Ajoutées(CVA), Plateformes d'Innovations (PI), le processus de mise en place d'une plateforme d'innovation et le genre ont été assimilés par les participants. Ils sont outillés pour conduire le processus de mise en place et d'animation des différentes plateformes d'innovations. Les participants ont exprimé leur satisfaction et salué la tenue de l'atelier qui leur a offert la possibilité de se connaître davantage, d'échanger sur les difficultés qu'ils rencontrent, de proposer des pistes d'action pour leurs différents projets à travers la mise en place des plateformes d'innovations.

Les responsables du PPAO – Sénégal ont formulé le souhait de : la signature d'un contrat entre IITA-Bénin et le FNRAA pour continuer les activités de coaching et de monitoring et l'organisation d'un second atelier de formation sur la gouvernance des Plateformes d' Innovations avec les acteurs sélectionnés pour les différentes Chaines de valeur retenues.



Activité 6 : Suivi-évaluation technique et financier des projets finances

Objectifs:

Assurer régulièrement le suivi technique et financier des projets sélectionnés et mis en œuvre en 2013 et en 2014

Résultats :

Le suivi technique et financier des projets financés est régulièrement assuré ; tous les projets financés sont dans une phase avancée en ce qui concerne la mise en œuvre du chronogramme contractuel.

L'état d'avancement et les résultats obtenus par les sous-projets en cours de mise en œuvre sont présentés en [Annexe 3](#).

Activité 7 : Appels à propositions

Le FNRAA a lancé deux appels à propositions : (1) pour la sélection et le financement de projets sur l'amélioration de la production, de la conservation et de la commercialisation de l'oignon (adaptation de technologies venant des autres CNS), le développement de filières sur les fruits et légumes de contre saison, la promotion des activités spécifiques des femmes et des jeunes, et sur la pisciculture intégrant les aspects genre, la mobilité des acteurs, la régionalité et des activités de sauvegarde environnementale ; (2) pour la sélection et le financement de projets pour les femmes et les jeunes.

Pour le premier appel vingt-huit projets ont été reçus et le CPG a dans sa session du 6 aout 2015 approuvé le financement de huit projets

Le second appel pour les jeunes et les femmes a été infructueux et sera relancé prochainement probablement sous une autre forme.

Tableau : Liste des projets acceptés au financement

N°	Titre de la proposition
001	« Introduction de la technologie (la presse Mockarité) pour améliorer le processus de production du beurre de karité (<i>vittelaria paradoxa</i>) au profit des femmes de la région de Kédougou »
005	“Validation d’innovations Bio à base de compost amélioré et de compost amélioré et de combinaison d’extraits de plantes pour une réduction des intrants chimiques et une gestion durable des cuvettes maraichères du Sénégal »
009	« Amélioration de la disponibilité et de la diffusion du matériel génétique amélioré de bovins Ndama et Gobra au Sénégal »
014	« Contribution à l’amélioration des productions porcines dans les élevages traditionnels de la région naturelle de la Casamance au Sénégal »
016	« Test multi-locaux et validation d’un package technologique pour la maîtrise des outils de production des exploitations familiales »
019	« Contribution au programme d’autosuffisance oignon et riz du Sénégal par la promotion de semences améliorées et de bio fertilisants »
020	« Introduction de nouvelles technologies pour l’amélioration de la productivité du riz dans le périmètre irrigué de l’Anambé et dans les vallées rizicoles en Casamance (Sénégal) »
026	« Valorisation des cultures fruitières familiales par des pratiques d’arboricultures respectueuses de l’environnement dans les vergers de mangues des villages du Delta du fleuve Sénégal, de la région de Thiès et du bassin de l’Anambé(Kolda) »

Ces huit projets sont financés sur la contrepartie de l’Etat du Sénégal et ont tous reçu leurs avances de démarrage et sont actuellement mise en œuvre.

Pour les appels commandités le FNRAA a financé quatre (4) projets à savoir :

- Un (01) projet sur la Validation et le transfert de technologies de production en masse d'alevins mâles de tilapia (*Oreochromis niloticus*) au Sénégal;
- Un (01) sur la diffusion de variétés de manioc et de patate importées du Ghana
- Un (01) projet de semences de pomme de terre
- Le prolongement du projet de semences de contre saison avec la mise en culture pour l'hivernage du reliquat des 144 hectares.

Activité 8 : APPUI INSTITUTIONNEL AU FNRAA

Objectif :

Permettre au FNRAA de bien remplir ses missions en matière de sélection, de financement, de suivi et d'évaluation des projets de recherche-développement, de recherche adaptative et ceux de diffusion de technologies.

Pour cela, le FNRAA a besoin de renforcer les capacités de son personnel et ses moyens logistiques de déplacement et de communication.

Le FNRAA va ainsi développer une stratégie de grande envergure de masse compte tenu des nombreux projets financés et de leur rayon de couverture avec :

- Les visites du Réseau de Journalistes Scientifiques et Techniques dans les zones Nord et Sud (REJOST mis en place par le SNRASP grâce au soutien du FNRAA) ;
- La couverture médiatique de manifestations et réalisations du FNRAA
- La conception et l'élaboration des supports de diffusion des résultats ;
- La participation aux foires et expositions.

Résultats :

Les organes du FNRAA se réunissent régulièrement : 4 sessions du Comité Scientifique et Technique (CST) ont eu lieu pour sélectionner des projets (patate, pisciculture, 4 sous projets GDT, 8 projets RA-RD de 2015 et 19 sous-projets GDT), 3 session du Comité de Pilotage du SNRASP et de Gestion du FNRAA (CPG) ont

été tenues dont une relative à l'assemblée générale. Les instances du CPG ont été renouvelées et la nouvelle composition du CST approuvée.

Afin de trouver des solutions au cloisonnement des équipes de recherche; d'impulser et de renforcer les synergies et d'éviter ainsi les duplications, les responsables d'institutions ont préconisé, lors de leur dernière assemblée générale, la tenue d'un atelier d'échange sur les programmes de recherche des treize institutions membres du cadre de concertation.

C'est dans cette optique qu'il y'a eu l'Atelier de présentation et de mise en cohérence des programmes de recherche agricole et agro-alimentaire.

L'objectif global de cet atelier était de présenter les programmes de recherche dans les institutions membres, les faire connaître et de réfléchir davantage sur leur complémentarité et leurs réponses à une demande actuelle ou future et sur la durabilité de la recherche agricole au Sénégal.

L'approche méthodologique de l'atelier a été axée sur les présentations des institutions membres du cadre et des partenaires invités d'une part et sur les travaux de groupes d'autre part.

Après les diverses présentations, les discussions en plénière et en groupes, quatre recommandations générales suivantes ont été retenues :

- Poursuite de la dynamique de construction du SNRASP qui est un élément de réponse à la durabilité de la recherche Agrosylvopastorale ;
- Soutien au FNRAA qui est un outil essentiel dans la promotion de la recherche agricole et agro- alimentaire ;
- Consensus autour de la lutte contre l'isolement et le cloisonnement interne et externe des équipes de recherche (mot d'ordre à afficher dans toutes les structures concernées) ;
- Prise en compte dans tous les programmes de recherches des besoins de la communauté et de l'Etat matérialisé par le PRACAS et le PSE

ACTIVITES DU FNDASP

Les domaines d'activités qui sont confiés au FNDASP pour appuyer au renforcement des résultats obtenus par le programme sont entre autres :

- Le développement des filières horticoles (oignon, pomme de terre, fruits) en soutien au Programme de Renforcement de la Cadence de l'Agriculture sénégalaise (PRACAS) ;
- Le renforcement des capacités des acteurs du Système National de Conseil Agro-sylvo-pastoral (SNCASP) ;
- Le transfert régional de technologies par l'introduction et la diffusion de nouvelles technologies éprouvées dans les autres pays du PPAAO/WAAPP en réponse aux demandes portant notamment sur l'élevage, l'aquaculture, les fruits et légumes, le riz, les racines et tubercules.

Les activités qui ont été programmées en 2015 ainsi que leurs états de mise en œuvre et résultats obtenus sont présentés ci-après.

Volet Appui au développement de la filière oignon

Activité 1 : Renforcement des capacités des producteurs d'oignon

Le FNDASP a organisé, du 3 au 5 juin 2015, un atelier de construction de la demande de formation à Podor avec l'Association des producteurs d'oignon de la vallée (APOV) et la Société nationale d'Aménagement et d'Exploitation des Terres du Delta du fleuve Sénégal et des Vallées du fleuve Sénégal et de la Falémé (SAED). Cet atelier a permis d'identifier les thématiques de formation, de définir la méthodologie, d'identifier les vingt (20) facilitateurs devant former à leur tour au moins mille (1 000) producteurs au niveau des champs école paysan (CEP).

Deux facilitateurs, un expert en ingénierie de la formation agricole et un autre expert spécialiste de la chaîne de valeur oignon ont aidé à l'élaboration du cahier de charge de la formation des vingt (20) facilitateurs et des mille (1 000) producteurs.

La formation des facilitateurs devant précéder la formation des 1000 producteurs d'oignon, est réalisée du 13 au 19 septembre 2015 à Ndoum. Elle a vu la participation de 20 personnes dont 3 femmes. Deux consultants sont recrutés pour élaborer les modules et animer la formation qui a combiné la théorie et la pratique. Les cinq sessions développées ont porté sur (i) l'introduction du concept de champ école paysan (CEP), (ii) la mise en place de la pépinière de l'oignon (pratiques et innovations), (iii) les techniques de production de l'oignon (pratiques et innovations), (iv) les techniques de récolte et post récolte (conditionnement et commercialisation) et (v) l'animation d'un CEP et le renforcement des dynamiques organisationnelles.

Cette formation a permis (i) de partager avec l'ensemble des formateurs et standardiser les fiches d'animation, (ii) d'augmenter les connaissances des animateurs sur les bonnes pratiques de production d'oignons, (iii) de partager et de valider les critères de choix des participants à la formation, (iv) de partager le canevas de rapport mensuel standardisé de l'animateur, (v) d'augmenter les connaissances des animateurs sur les matières actives des fongicides conseillées et le sulfate de potassium pour le troisième épandage qui n'existe pas dans les pratiques culturales de l'oignon dans la vallée et (vi) d'échanger sur les expériences et les bonnes pratiques tirées du voyage d'étude au Niger avec les autres participants.

La formation des producteurs au niveau des CEP a démarré le 09 novembre 2015 et a permis de toucher 1002 producteurs d'oignon sur les techniques de production d'oignon et les techniques post-récolte (conservation et stockage), de transformation et de commercialisation. Plusieurs missions de supervision sont conduites par l'équipe du FNDASP et des consultants formateurs pour s'assurer du bon déroulement des sessions de formations au niveau des champs écoles.

Activité 2 : Organiser les voyages d'études des acteurs de la filière oignon au Niger et au Burkina-Faso

- Niger

Un voyage d'étude des acteurs de la filière oignon au Niger est réalisé du 25 au 28 août. Au total, treize (13) personnes y ont participé dont trois (03) femmes. Durant le voyage d'études, plusieurs visites sont effectuées par la délégation auprès : (i) de l'UCTF PPAO/WAAPP, (ii) des producteurs de semences d'oignon (iii) du comptoir commercial d'Agadez et (iv) du model de magasin de stockage (ruddu).



Le voyage d'études a permis : (i) des échanges d'expérience sur le fonctionnement des OP faitières, la production des semences et la production de l'oignon de qualité (ii) de constater les avantages offerts par les magasins de stockage d'oignon adaptés et susceptibles d'être transférés au Sénégal, (iii) de comprendre le processus d'acquisition de semences de base auprès de la recherche, notamment à l'Institut national de Recherche agronomique du Niger (INRAN) et (iv) de comprendre le mécanisme de mise en place d'un réseau pour le renforcement des capacités (prestataires d'appui conseil, experts paysans/producteurs spécialisés dans la production de semences d'oignon, agents d'appui-conseil et de suivi/évaluation (animateurs), équipes techniques régionales (techniciens de sections, coordinateurs régionaux) et producteurs spécialisés au niveau des régions, personnes ressources de divers services et compétences variées (institutions de recherche, services techniques agricoles, experts internationaux) qui peuvent être mobilisés ainsi que l'appui d'un département de formation/appui conseil au niveau national.

Les leçons apprises du voyage d'études sont, entre autres, (i) la force des différentes organisations, de l'union et de l'interprofession oignon réside dans la discipline des membres et la rigueur dans l'application des décisions prises, (ii) l'interprofession n'attend pas l'appui de l'Etat mais compte, plutôt et d'abord, sur ses propres initiatives et moyens, (iii) la mévente des semences locales/endogènes est due à la concurrence des semences importées et pour pallier à cette situation, d'autres marchés de la sous-région seront explorés et (iv) l'appui de l'Etat pour faire respecter les directives avec l'arrestation par la police ou la gendarmerie des commerçants qui achètent de l'oignon d'Agadez hors du centre de groupage.

- **Burkina Faso**

Un second voyage d'étude des acteurs de la filière oignon au Burkina Faso est organisé du 30 novembre au 4 décembre pour 10 personnes dont 2 femmes. Durant le voyage d'études plusieurs visites sont effectuées par la délégation : (i) Programme d'appui aux filières agro sylvo pastorales (PAFASP/PPAAO), (ii) parcelles d'oignon, (iii) model de magasin de stockage et de plateforme maraichère à Ouahigouya (iv) comptoir commercial d'oignon de Koudougou et (v) model de magasin de stockage (ruddu) à Koudougou.

Le voyage d'études a permis de comprendre : (i) l'organisation mise en place pour assoir une bonne gouvernance et la démocratie au sein de l'interprofession, (ii) les avantages des magasins de stockage d'oignon adaptés et susceptibles d'être transférés au Sénégal, (iii) l'importance de la certification, par l'interprofession, de l'origine des oignons pour faciliter aux camionneurs les contrôles policiers et (iv) les mécanismes d'appui de l'Etat plus axés sur la structuration des organisations.

Les leçons apprises du voyage d'études sont : (i) le renouvellement des membres au bout de 3 ans, (ii) le président sortant devient conseiller du nouveau président, (iii) l'existence de comité de sages pour la régulation et (iv) l'insertion des jeunes dans les instances de décisions.

Volet : Appui à la structuration et la gouvernance de l'interprofession oignon

Activité 1 : Faire des prestations d'appui à la structuration de l'Interprofession

Un atelier bilan-diagnostic du processus de structuration et mise en place de l'Interprofession Oignon du Sénégal (IPOS) est organisé les 3 et 4 septembre 2015 à Louga. Au total, trente quatre (34) personnes dont trois (3) femmes ont participé à l'atelier. Il s'agit principalement des leaders des différentes organisations de producteurs d'oignon des Niayes et de la Vallée du Fleuve Sénégal.

L'atelier a permis : (i) de faire le bilan-diagnostic du processus de structuration et de mise en place de l'IPOS, (ii) d'évaluer la gouvernance de l'IPOS, (iii) de partager les textes statutaires et réglementaires de l'IPOS (statuts et règlement intérieur), (iv) d'exposer les articles 25 à 28 de la LOASP et le Décret 2008-1260 du 10 novembre

2008 portant reconnaissance, organisation et fonctionnement des Organisations interprofessionnelles agricoles (OIA), (v) de définir les modalités de construction de la légitimité et de la représentativité de l'IPOS, (vi) de définir le modèle de structuration de l'IPOS, (vii) de définir une feuille de route du processus de renforcement de la structuration de l'IPOS, (viii) d'élaborer le plan de communication du processus de renforcement de la structuration de l'IPOS, (ix) de proposer un Comité d'initiative pour appuyer le renforcement de la structuration de l'IPOS et (x) de valider l'option de recruter des consultants pour l'élaboration du plan stratégique et du manuel des procédures de l'IPOS.

La principale leçon tirée de l'atelier est que le processus de mise en place de l'IPOS n'a pas pris en compte tous les acteurs de la filière. Il est donc important, pour assurer un fonctionnement efficace de l'IPOS, de travailler sur une série d'activités portant notamment sur la légitimité et la représentativité de l'IPOS.

Activité 2 : Organiser des campagnes de communication et de concertation pour le renforcement de l'Interprofession

Suite à l'atelier organisé les 3 et 4 septembre 2015 à Louga pour faire le diagnostic de l'état de structuration de l'IPOS, une feuille de route est déclinée, dans laquelle les acteurs ont prévu l'organisation de 41 sessions d'information et de sensibilisation des acteurs à la base pour faciliter le processus de structuration de l'IPOS. C'est ainsi que les termes de référence de la stratégie de communication et un calendrier détaillé de la campagne de communication sont élaborés en rapport avec les acteurs à la base dans les sous zones : (i) Nord de Rao à Lompoul, (ii) Centre de Lompoul à Mboro, (iii) Sud de Mboro à Sangalkam, (iv) Dagana, (v) Bakel, (vi) Podor et (vii) Matam.

La campagne d'information s'est déroulée du 14 au 21 décembre 2015 et a permis de toucher, au cours de 41 réunions, deux mille vingt-sept (2027) personnes (487 femmes et 1540 hommes) dans les zones de production d'oignon de la vallée du fleuve Sénégal et des Niayes.



La campagne a été dirigée par les leaders de l'IPOS appuyés par les équipes du FNDASP, du Programme d'Aménagement et de Développement économique des Niayes (PADEN) dans la zone des Niayes, de la SAED dans la vallée du fleuve Sénégal, des (Directions régionales du Développement rural/Services départementaux du Développement rural (DRDR/SDDR) et de l'Agence nationale de Conseil agricole et rural (ANCAR).

Les principaux points soulevés lors de la campagne sont, entre autres, (i) le manque d'organisation des producteurs et les conséquences néfastes sur les activités de la filière, (ii) les besoins en formation et appui technique, (iii) les importantes pertes post-récolte et les difficultés de commercialisation de l'oignon (les

prix restent peu incitatifs malgré le gel des importations et il est observé le diktat des intermédiaires), (iv) le manque d'infrastructures de stockage et l'insuffisance des aménagements de la SAED, notamment dans le département de Podor, (vi) le déficit d'équipements, notamment de groupes motopompes, (vii) les difficultés d'accès aux intrants (semences et engrais) de qualité et au financement, (viii) l'enclavement de certaines zones de production.

Les réunions ont été largement relayées par plusieurs médias (radios communautaires, presse écrite, radios et télévisions privées et du service public) des zones visitées.

Elles ont permis aux acteurs de la filière oignon de bien comprendre les enjeux stratégiques de la redynamisation et structuration de l'IPOS, mais également de matérialiser une forte synergie entre les structures d'appui aux filières.

Activité 3 : Élaborer les instruments de gouvernance de l'interprofession (statut/règlement intérieur, plan stratégique, manuel de procédures et plan de communication)

Trois consultants sont recrutés, conformément aux procédures de marché en vigueur, pour l'élaboration respective du manuel de procédure et du plan stratégique. Deux consultants travailleront sur l'élaboration du manuel de procédures sur recommandation de la Banque mondiale. Les contrats sont signés avec les consultants et les prestations de services ont démarré au mois de novembre 2015.

Volet : Renforcement des capacités des acteurs du Système national de Conseil agro-sylvo-pastoral (SNCASP)

Activité 1 : Organiser le voyage d'étude des acteurs du SNCASP

Un voyage d'études en Côte d'Ivoire est organisé pour les acteurs du SNCASP du 14 au 18 septembre 2015. Au total, dix (10) représentants issus d'institutions du SNCASP y ont participé.

Durant le voyage d'étude, la délégation conduite par le FNDASP a visité et rencontré (i) l'Agence nationale de Développement rural (ANADER), le Ministère de l'Agriculture (MINAGRI), (iii) le Fonds interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil agricoles (FIRCA), (iv) l'Université Félix Houphouët Boigny d'Abidjan (UFHB), (v) l'Association nationale des Organisations professionnelles agricoles de Côte d'Ivoire (ANOPACI), (vi) la Société Ivoirienne de Technologie tropicale (I2T), (vii) la Chambre d'Agriculture de Côte d'Ivoire (CACI), (viii) le Conseil du Coton et de l'Anacarde (CCA), (ix) l'Office national de Développement de la Riziculture (ONDR), (x) l'Association interprofessionnelle du Palmier à Huile (AIPH), (xi) le Centre Suisse de Recherche scientifique (CSRS) et (xii) le Centre national de Recherche agronomique (CNRA).

Le voyage d'étude a permis : (i) de capitaliser l'expérience ivoirienne en matière de conseil agricole et rural, notamment celle de l'ANADER, (ii) de comprendre la construction et le fonctionnement du partenariat entre l'ANADER, le FIRCA, le CNRA, les Filières/Interprofessions telles que Café-Cacao, (iii) de connaître les rôles et responsabilités des acteurs du conseil agricole et rural comme l'ANADER, des Coopératives de l'Association interprofessionnelle de la filière Palmier à huile (AIPH), des sociétés cotonnières ou du dispositif de l'ONDR, (iv) d'appréhender les mécanismes de prélèvements des filières comme le Conseil Coton Anacarde ou l'AIPH pour abonder le FIRCA, (v) de comprendre les procédures de financement et de gestion technique et fiduciaire des projets de recherche, de conseil agricole, d'appui aux OPA et de formation des producteurs par le FIRCA, (vi) d'apprécier le processus de planification, de mise en œuvre et de suivi-évaluation des projets commandités auprès du FIRCA et (vii) de comprendre le principe d'offrir un service agricole de qualité répondant à une demande et de rendre compte aux bénéficiaires du conseil.

Les principales leçons apprises tirées du voyage d'étude des acteurs du SNCASP en Côte d'Ivoire sont (i) la ferme volonté de l'Etat d'appuyer les instruments tels que le FIRCA et l'ANADER afin de garantir ces mécanismes et instruments institutionnels et (ii) le renforcement de l'ancrage institutionnel et de la sûreté légale des structures de conseil et de financement du conseil grâce à des textes juridiques.

Activité 2 : Organiser les ateliers de formation des agents du SNCASP sur les 3 modules

Deux ateliers de formation des agents du SNCASP sont organisés du 16 au 26 novembre à l'hôtel Relais de Kaolack. Au total, 48 agents des structures de conseil (ANCAR, Société pour le Développement agricole et industriel du Sénégal (SODAGRI), Agence nationale pour l'Insertion et le Développement agricole (ANIDA), SAED, Caritas, Réseau des Organisations paysannes et pastorales du Sénégal (RESOPP), Fédération Nationale des ONG du Sénégal (FONGS) ont participé à la formation des acteurs du SNCASP sur quatre modules que sont (i) les techniques de communication, la gestion des connaissances et la capitalisation, (ii) les techniques d'animation, (iii) la construction sociale de la demande, la formulation et la planification des projets et programmes des filières et (iv) le suivi-évaluation.



La formation du groupe I est réalisée du 16 au 24 novembre 2015 et celle du groupe II du 17 au 26 novembre 2015. Les structures ciblées par les formations sont l'ANCAR 8 agents, la SAED 8 agents, la SODAGRI 8 agents, la Société de Développement des Fibres textiles (SODEFITEX) 8 agents, l'ANIDA 6 agents, la Caritas 4 agents, l' Association Sénégalaise pour la Promotion du Développement à la Base (ASPRODEB) 4 agents, et le RESOPP 4 agents.

Volet Renforcement du transfert régional des technologies

Activité 1 : Organisation de voyages d'études pour l'introduction et la diffusion de technologies éprouvées dans les autres pays du PPAAO/WAAPP (Niger pour l'élevage, Nigéria pour l'aquaculture, Mali pour la riziculture, Ghana pour les racines et tubercules)

Dans le cadre de la préparation des voyages d'études pour l'introduction et la diffusion de technologies éprouvées dans les autres pays du PPAAO/WAAPP, le FNDASP a organisé, le 29 juillet 2015 à l'hôtel Good rade (Dakar), un atelier d'identification et de ciblage des innovations et technologies candidates postées sur le site web www.coraf.org/mita. L'atelier a permis de cibler les innovations technologiques qui feront l'objet de voyage d'étude et de transfert de technologies. Il s'agit des nouvelles variétés adaptées de manioc/patate (Ghana), des blocs multi nutritionnels densifiés (Niger), de l'optimisation du succès de l'éclosion d'œufs de poisson à travers l'utilisation d'un substrat approprié et la gestion de la densité (Nigéria) et des techniques de semis de semences pré-germées en pépinières et l'amélioration de la qualité du riz étuvé (Mali).

Quatre voyages d'études sont organisés au (i) Nigéria pour l'aquaculture du 18 au 22 août, (ii) Niger pour l'élevage du 26 au 29 août, (iii) Mali pour la riziculture du 26 au 30 août et (iv) Ghana pour les racines et tubercules du 06 au 11 septembre. Ils ont pour objectifs d'identifier, d'introduire et de diffuser des technologies éprouvées dans les autres pays du PPAAO/WAAPP. Au total 20 personnes (3 femmes) ont participé aux voyages d'études dont 5 au Nigéria, 4 au Niger, 5 au Mali et 6 au Ghana.

Nigéria (Aquaculture)

La délégation a visité (i) la Direction exécutive de l'Institut nigérian d'Océanographie et de Recherches marines (NIOMR), (ii) les stations de recherche de NIOMR et la (iii) la Ferme Privée Triple A Farms Entreprises. Le voyage d'étude a permis aux participants : (i) d'apprendre de l'expérience considérable du Nigéria dans le domaine aquacole et particulièrement en matière de production en masse d'alevins, de four de fumage..., (ii) d'identifier les facteurs de succès pour réussir un élevage de poisson, et (iii) de discuter avec le promoteur privé de la ferme Triple A qui dispose d'un savoir faire pointu qu'il n'hésiterait pas à partager à travers des formations qu'il pourra dispenser au Nigéria ou au Sénégal. Il ouvre, aussi, les portes de ses installations à des producteurs du Sénégal.

Niger (Bétail/viande)

La mission a visité et discuté avec les responsables de (i) l'unité de coordination du WAAPP, (ii) l'unité de production du Kilichi à Soray, (iii) la Ferme avicole NIYA de Bangoula, (iv) la ferme laitière privée à Tondou Biagourou, (v) du groupement des producteurs des blocs multi nutritionnel densifiés, (vi) du centre de collecte de lait cru à Kollo, (vii) du groupement des éleveurs de chèvres rousses de Maradi dans la

commune urbaine de Kollo et (viii) de l'interprofession bétail, viande cuirs et peaux du Niger. Les visites et échanges ont permis aux différents participants de : (i) comprendre le fonctionnement des plateformes de production de kilichi à l'unité familiale de fabrication de Kilichi de Soray et de production avicole à la ferme avicole de NIYA, (ii) d'identifier le mode d'organisation et les facteurs de succès des groupements féminins de producteurs de blocs multi-nutritionnels densifiés et des éleveurs de chèvres rousses de Maradi, (iii) d'identifier les opportunités offertes par la chèvre rousse de Maradi et (iv) les mécanismes d'approvisionnement et de fonctionnement de la ferme laitière privée de Tondou Biagorou.

Mali (riziculture)

L'équipe de la mission a visité (i) la vitrine variétale, (ii) l'unité de mécanisation (semoir philippin et semoir motorisé à sec), (iii) les expérimentations sur la lutte biologique contre le salvinia et la salade d'eau douce, (iv) la Société de la Coopérative artisanale des Forgerons de l'Office du Niger (SOCAFON) et (v) le laboratoire de Technologie alimentaire basé au Centre régional de Recherche agronomique (CRRRA) de SOTUBA à Bamako. Le voyage d'étude a permis d'identifier un certain nombre de technologies à introduire au Sénégal dans le cadre du transfert régional que sont : (i) le semoir philippin, principalement en zone irriguée, (ii) les semoirs à 4 rangs motorisés ou tractés, (iii) la repiqueuse et (iv) l'éteuveuse. Les différentes technologies seront testées et adaptées au contexte par la recherche avant d'être diffusées à grande échelle. Les autres résultats de la mission sont la mise à la disposition de la mission de (i) la liste des variétés de riz de bonne qualité en voie de vulgarisation que sont : 08 FAN2, WAB 2081-WAC2-2-TGR 2-WAT 1-9, WAB 2082 WAC 2 TGR2-3, L 74-38WAC2 TGR5-5, WAB2094WAC2TGR4B, IWA 10 et (ii) la fiche technique du semoir philippin en riziculture irriguée.

Ghana (racine et tubercules)

La délégation a visité et échangé avec les responsables (i) du WAAPP au Ghana, (ii) de l'unité de transformation du manioc frais en farine (Caltech Ventures Limited), (iii) d'une plantation de manioc où la démonstration de la récolte mécanique avec le Cassava UPROOTER est faite, (iv) le Crops Research Institute (CRI), (iv) du laboratoire de biotechnologie construit par le WAAPP, (v) de la serre d'acclimatation des vitro-plants, (vi) du champ d'expérimentation des variétés de manioc, (vii) du champ d'expérimentation des variétés de patate douce et (viii) des essais pour la sélection de variétés de Cocoyam (Taro) ou Xantosoma sp.

Le voyage d'étude a permis (i) d'identifier des technologies à transférer au Sénégal, (ii) d'augmenter le savoir-faire des producteurs sénégalais sur les techniques de production de manioc et (iii) de tirer des leçons.

Les cinq (5) technologies identifiées par les producteurs à introduire au Sénégal pour test et diffusion à grande échelle sont (i) la rotation variétale pour limiter la sensibilité variétale aux ennemies, (ii) la rotation culturale avec une légumineuse après trois

ans de culture, (iii) 5 les variétés de manioc (Ampong, Sika, Broni, Bamkehemae et 12/0197), (iv) 4 variétés de patate douce à chair orangée. et (v) le cassava UPROOTER pour la récolte mécanique du manioc.

Les 5 sites de démonstration proposés pour les variétés de manioc sont : Darou Khoudoss, Mboro, Thiallé, Ndiouffène et Méouane et ceux proposés pour les variétés de patate douce à chair orangée sont : Dimbe, Diokhor, Guiguith, Samenth et Mbayenne.

Le CRI a mis à la disposition de la délégation sénégalaise 5kg de boutures de 5 variétés de manioc et 12 variétés de patate douce dont 4 à chair orangée à tester par la recherche avant diffusion en milieu rural.

Une partie du matériel végétal est remis à l'Institut sénégalais de Recherches agricoles (ISRA) pour les tests en station et l'autre moitié remis aux producteurs pour les tests en milieu réel, sous la supervision du Centre de Développement de l'Horticulture (CDH). Les boutures de manioc sont plantées au niveau des sites pré-identifiés pour les tests. Une bonne partie des boutures de patate douce sont perdues sous l'effet de la chaleur et la partie récupérée est en multiplication pour être testé au niveau des sites de démonstration proposés.

ACTIVITES DE LA DISEM

Le niveau d'exécution et les réalisations des activités de la DISEM dans le cadre de la composante 3 du PPAAO/WAAPP 2A est résumé dans le tableau n°3 ci-après :

Tableau : situation de mise en œuvre des activités au 31/12/2015

Rubriques/Activités	Situation de mise en œuvre
Contrôle des semences de prébases	Pour 2015, plus de dix (10) missions ont été conduites pour le contrôle des programmes de production de semences de prébases en contre saison chaude et durant la saison pluvieuse. Ces programmes ont été mis en place par l'ISRA et Africa Rice. Les missions vont se poursuivre au cours de l'année 2016 avec la certification effective des productions de contre saison, mais aussi la certification en cours des productions réalisées sous pluie.
Contrôle des semences de bases et des certifiées	En 2015, on peut noter un appui en carburant de plus de 2000L aux DRDR. Signalons toutefois qu'aucun rapport n'a été reçu des régions pour le paiement des frais de missions dans le cadre du suivi des porteurs de programme du PPAAO.
Contrôle à posteriori (CAP)	En 2015, deux essais sur trois ont été installés : <ul style="list-style-type: none"> - Semis du 5^{ème} cycle CAP maïs à Ndiol le 10/10/2015 avec 10 lots comportant 3 variétés (Early thai, Obatampa et Suwan) ; - Semis du 4^{ème} cycle CAP riz le 25/09/2015 avec 26 lots

	<p>et 10 variétés testées ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le 4^{ème} cycle CAP sorgho a été reporté en 2016.
Session de formation des contrôleurs	La formation des contrôleurs est reportée dans le PTBA 2016
Session de formation des analystes	La formation des analystes est reportée dans le PTBA 2016
Investissement réalisé à la DISEM et réceptionné le 11/12/15	<p>Du mobilier de bureau, des équipements informatiques et de communication ont été livrés à la DISEM, il s'agit de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une (1) table de réunion ovale ; - Un (1) fauteuil président - Vingt-neuf (29) fauteuils demi-ministre en simili cuir - Un (1) salon 7 places avec une (1) table basse standard dessus en verre ; - Un (1) salon 5 places avec une (1) table basse standard dessus en verre ; - Une (1) moquette marron de 7x12 m² - Un (1) bureau président 1m80 avec retour et caisson - Un (1) fauteuil président en simili cuir - Quatre (4) bureaux ministres de 1m80 avec retour et caisson - Quatre (4) fauteuils ministres en simili cuir - Dix (10) chaises visiteur - Une (1) bibliothèque de rangement à trois battants - Deux (2) tableaux padex sur trépied et deux (2) rouleaux de papier padex - Un (1) écran de projection électrique, 180x180 cm - Un (1) copieur canon IR 2202N - Un (1) toner canon - Une (1) télévision, écran LED 32 pouces - Un (1) modem routeur et deux (2) capteurs wifi



Parcelle de prébase de contre saison 2015



Parcelle de prébase de l'hivernage 2015

Composante 4 : Coordination, Gestion et Suivi/Evaluation

En plus des activités traditionnelles de coordination technique et fiduciaire et de suivi évaluation, l'UCTF a réalisé les activités suivantes durant l'année 2015 pour le compte de cette composante 4 :

CODE ACTIVITE	COMPOSANT ES/ SOUS COMPOSANT ES/ ACTIVITES	Etat d'avancement au 31 décembre 2015	Observations
4.1	Coordination et Gestion du Projet		
4.101	Equipement		
4.10101	Acquisition de matériels de communication (report + téléphone pour le coordonnateur)	Marché réalisé. Matériels livrés et payés	
4.10102	Acquisition de splits (report + 2 nouveaux)	Livrés et réceptionnés	
4.10103	Acquisition de matériel informatique et logiciels (report + tablettes)	Livré et payé	
4.10105	Acquisition d'un véhicule Pick Up double cabine et d'une station Wagon pour mission de terrain et	Livrés et réceptionnés	

	d'une moto		
4.102	Appui à la gestion administrative et fiduciaire		
4.10201	Comité de Pilotage		
	Rencontres du comité de pilotage	Une rencontre d'approbation du bilan de 2014 et du PTBA de 2015 réalisé en janvier et une consultation à domicile du PTBA réaménagé	
4.10202	Coordination des activités du programme		
	Réunions de coordination	Une réunion de coordination organisée chaque mois	
	Atelier de validation du programme technique	-	
	Préparation de la revue à mi-parcours	Réalisée	
4.10203	Gestion fiduciaire		
	Réunions et rencontres sur la gestion fiduciaire	Une réunion organisée en mai pour préparer l'audit	
	Audit de l'exercice de 2014	Réalisé. Sans réserve	
	Assistance technique pour la mise en œuvre du système de gestion administrative et financière	En cours	

4.10204	Renforcement des capacités du personnel		
	Formation du personnel	-	Objection de la Banque sur le plan de formation
4.10205	Ateliers nationaux et régionaux		
	Participations ateliers nationaux et régionaux	Réalisée (réunions de synthèse des missions de supervision, ateliers spécifiques, ...)	
4.2	Suivi & Evaluation et capitalisation des expériences		
4.201	Mise en œuvre du système de Suivi & Evaluation		
	Missions de suivi des sous-projets	Deux missions réalisées sur les trois prévues	
	Rencontres de partage et d'échange sur le suivi & évaluation	Non réalisée	Il avait été prévu d'organiser cette rencontre en même temps que le partage des résultats de l'étude d'impact des technologies diffusées
	Collecte des données sur la diffusion des technologies et mise en place du dispositif de pose de carrés de rendement	Collecte de données réalisée auprès des bénéficiaires des semences subventionnées de 2014. Rapport de l'opération de subvention de semences certifiées de 2014 est disponible Collecte de données sur les bénéficiaires de l'opération de subvention de semences certifiées de 2015 réalisée. Collecte des données sur les résultats de l'opération de subvention des semences de 2015.	

	Etudes d'impact des technologies en diffusion et étude de référence des nouveaux projets du WAAPP 2A	En cours. Les enquêtes de terrain ont démarré	Le cabinet de consultant a accusé un retard assez important dans la réalisation de cette étude
--	--	---	--

V. BILAN FINANCIER

Le budget de l'année 2015 du WAAPP 2A a été arrêté à la somme de 10 140 000 000 contre 7 500 000 000 en 2013 et 10 702 000 000 en 2014. Il a été approuvé par le Comité de Pilotage (CP) réuni le 14 janvier 2014.

Comme pour le PTBA 2014, celui de 2015 a été élaboré dans un contexte de report de la plupart des activités du budget précédent, qui étaient elles mêmes des reports de l'année précédente. Cela explique en partie le maintien du PTBA 2015 au même niveau que celui de 2014 ; malgré le faible taux de réalisation de ce dernier (51%)

Il a été préparé par les agences d'exécution et consolidé par l'UCTF, sur la base des priorités dégagées pour l'atteinte des objectifs de la troisième année et en tenant compte de l'état d'avancement du processus de passation des marchés, notamment pour les équipements de laboratoire.

L'opération de subvention de semences certifiées de céréales, initiée en 2015, a été reconduite en 2015 pour près de 400 millions. .

Par ailleurs, il a été retenu l'acquisition d'infrastructures et équipements de gestion des semences (bâches cocon, magasins de stockage, unités mobiles de conditionnement).

Il a enfin été tenu compte des recommandations du Comité Régional de Pilotage (CRP) de Ouagadougou relatives aux orientations du PTBA du WAAPP à partir de l'année 2014 ; il était demandé aux pays, notamment de:

- Faire plus de place aux femmes et aux jeunes dans les cibles des bénéficiaires du projet ;
- Renforcer l'échelle de diffusion et d'adoption à grande échelle des technologies locales et provenant des autres pays ;
- Renforcer la contribution du PPAO à la reconstitution et à la sécurisation du capital semencier ;

- Renforcer le système de collecte des informations (résultats et effets) sur l'utilisation des technologies.

•
La répartition du budget 2015, par source de financement, était la suivante :

- IDA : 9 351 700 000 FCFA, soit 31,00 % du crédit pour le Sénégal et 92% du PTBA;
- Contrepartie Etat du Sénégal : 639 700 000 FCFA ;
- WASP/PSAO : 148 500 000 FCFA.
- Au 31 décembre 2015, le taux d'exécution budgétaire est de 66,78%. Le taux d'exécution du budget annuel s'est amélioré en 2015 par rapport aux budgets des années précédentes mais il reste encore une performance moyenne en la matière.

Exécution du PTBA par composantes

L'exécution du budget par composante au 31 décembre de l'année 2015 se présente comme suit :

Composante 1 : Mise en place de conditions propices à la coopération régionale en matière de création et de dissémination de technologies

○ sous composante A2 :

L'exécution de cette sous composante qui est assurée par l'UCTF, concerne essentiellement les volets suivants :

- mise en application des règlements de la CEDEAO : appui à la diffusion et à l'application des textes, au fonctionnement des comités nationaux, au renforcement des institutions nationales, à la création et au développement d'une plateforme e-semences etc... ;
- la mise en œuvre des stratégies régionales sur la communication, le genre, les changements climatiques etc.....

Plusieurs partenaires comme La DPV, la DISEM, la DA contribuent à la mise en œuvre de cette sous composante, au terme de protocoles signés avec l'UCTF.

Sur un budget d'un montant de 2, 208 milliards, des décaissements d'un montant de 791 millions ont été enregistrés, soit un taux de 35,84%.

Composante 2 : Centre National de Spécialisation.

Dans la première phase du WAAPP, le CNS se résumait au CERAAS de Thiès. Pour la deuxième phase, le Centre a intégré de nouvelles entités comme le BAME, le CNRA de Bambey et l'ITA et a vocation à devenir un Centre Régional d'Excellence avant 2017. Le CERAAS reste toujours l'agence d'exécution de la composante.

Le budget 2015 de la composante 2 était arrêté à la somme de 2,407 milliards ; le montant total décaissé au 31 décembre est de 2,053 milliards, soit un taux d'exécution de 85,29%.

Composante 3 : Financement à la demande du développement et de la diffusion de technologies améliorées

Cette composante est mise en œuvre à travers un guichet régional qui permet au CORAF de disposer de ressources en vue d'étendre ses activités de partage des connaissances dans les pays membres de la CEDEAO, et un guichet national destiné à allouer des ressources additionnelles pour compléter les travaux de recherche et développement actuels et futurs entrepris dans le cadre de la politique nationale agricole et pour diffuser la technologie dans les secteurs prioritaires.

Sur une dotation de 4,666 milliards sur le budget 2015, la composante 3 a décaissé 3,266 milliards au 31 décembre, soit un taux d'exécution de 73,08 %.

Pour cette composante également, une allocation supplémentaire a été octroyée à la suite du relèvement de l'avance sur le compte désigné du Projet, pour faire face aux besoins de financement des sous projets.

Composante 4 : Coordination, Gestion, Suivi-évaluation du Projet.

L'objectif de la composante est la mise en place et l'opérationnalisation d'un système de coordination, de gestion et de suivi évaluation efficace à l'échelon national et régional. Cette fonction est assurée au niveau national par l'Unité de Coordination Technique et Financière (UCTF) et au niveau régional par le CORAF, bénéficiaire d'une rétrocession de 1/15^e du crédit, soit 4 millions de dollars US.

L'UCTF a eu à exécuter des dépenses pour un montant total de 528 millions sur une prévision budgétaire de 856 millions, soit un taux de décaissement de **61,69%**.

Les dépenses ont porté principalement sur le fonctionnement de l'UCTF (67,17%), les activités de coordination (52,55%), et de suivi-évaluation (61,20%).

VI. DIFFICULTES RENCONTREES, SOLUTIONS

La DISEM a encore soulevé le problème de manque de personnel au niveau de la division.

Au niveau de la composante 2, les difficultés relevées par les acteurs dans la mise en œuvre du PTBA 2015 sont :

- Des lenteurs dans l'exécution du plan de passation des marchés avec pour conséquences un retard dans la construction d'infrastructures nécessaires à l'amélioration de la qualité de la recherche et de l'accueil au niveau du CNS. Néanmoins, la situation de 2015 est en nette progrès par rapport à celle des années précédentes grâce à un suivi mensuel de l'état d'avancement des marchés. Ce mécanisme de suivi sera reconduit sur 2016 de sorte à faciliter l'exécution des marchés en cours et ceux qui vont être nouvellement ouverts ;
- Un faible niveau de décaissement de la sous composante 2.3 relative à la communication et à la certification des laboratoires. Ceci est principalement lié à une incompatibilité entre la nature des dépenses éligibles sur cette ligne et la stratégie que nous avons adoptée pour la certification. En effet, cette ligne n'était prévue que pour financer de la consultation. Or, dans nos stratégies nous avons opté pour le recrutement d'un responsable qualité et pour la signature d'une convention d'accompagnement à la démarche qualité avec le CIRAD. Nous avons donc besoin d'héberger sur cette ligne des coûts d'équipements et de fournitures pour la mise en route de la démarche qui n'étaient pas éligibles. Lors de la revue à mi-parcours du programme nous avons donc demandé à redimensionner cette ligne de sorte à ce que ces coûts soient éligibles.